

Colloque sur le métissage



**Unité et pluralité du français
– langue et culture –
à l’heure de la mondialisation**

Le 22 septembre 2006

Préface

Le Département des Études Françaises de l'Université Sud-Danemark a le plaisir de présenter ici les communications du *Colloque sur le métissage - Unité et pluralité du français – langue et culture – à l'heure de la mondialisation*, organisé le 22 septembre 2006.

Les communications revêtent deux formes, l'une traditionnelle, sinon imprimée, au moins imprimable, l'autre moins traditionnelle, car il s'agit de l'enregistrement vidéo des communications.

Je tiens ici à remercier les contributeurs d'avoir bien voulu mettre à disposition leurs savoirs à un public danois et d'avoir voulu accepter une présentation sous cette forme. Je les remercie d'avoir répondu à mes questions et d'avoir attendu patiemment la publication.

Une journée scientifique ne s'organise pas toute seule – tant s'en faut. Elle ne s'organise pas sans l'effort de beaucoup de mains. Je voudrais remercier mes collègues et collaborateurs de leur concours, notamment Dagny Sylvest Pederesen, la secrétaire du département, mais aussi Helle Andersen, qui s'est chargée de l'organisation pratique et surtout logistique. Et enfin Jacques Caron, qui avait proposé le thème du séminaire et qui s'est chargé de la révision stylistique. Elle ne s'organise pas non plus sans l'apport d'une technique qui a veillé à l'enregistrement du colloque et à leur numérisation. Je voudrais également remercier Morten Blaabjerg, Gunnar Albjerg, Allan Bengtsson et Niels Sandmann de leur concours.

Elle ne s'organise pas non plus sans l'apport financier de plusieurs organismes. Je remercie le Ministère Français des Affaires Étrangères via l'Ambassade de France au Danemark, l'Ambassade de Suisse au Danemark, la Délégation Générale du Québec à Londres et l'Université Sud Danemark.

Je remercie enfin l'Institut des langues modernes et de communication d'avoir accepté ce cahier dans la série Odense Working Papers in Language and Communication (OWPLC).

Odense, décembre 2007

Poul Søren Kjærsgaard

Table des matières

Poul Søren Kjærsgaard : Avant-propos	1
Tahar Békri : Le parcours du voyageur étonné Voyage, migration, errance dans les connivences et les croisements du parcours d'écriture : Liberté ? Identité ?	3
Heidi Bojsen : Territoires féminins dans l'œuvre romanesque de Patrick Chamoiseau Invitation à une réflexion sur la représentation de l'espace comme « territoire » ou « lieu » et sur ce que signifie cette spatialité de l'identité féminine	5
Carine Corajoud : Écrire le décentrement Récit de voyage et littérature de la migration en Suisse romande	19
Bernhard Pöll : Le métissage des modèles normatifs Les bons usages francophones et l'ascendant du français interna- tional	31
Ambroise Queffélec : Émergence et expansion des langues mix- tes en Afrique francophone : camfranglais, nouchi, hindoubill..	45

Avant-propos

Allocution de bienvenue prononcée à l'ouverture du Colloque sur le métissage

Poul Søren Kjærsgaard
Syddansk Universitet
Institut for sprog og kommunikation
Campusvej 55, DK-5230 Odense M
Courriel : psk@language.sdu.dk

Format vidéo

Mesdames et messieurs les professeurs, chercheurs, étudiantes et étudiants,
Chers invités,
Chers collègues

Bonjour au Département des Études Françaises de l'Université Danemark-Sud.

J'ai l'honneur de vous accueillir, tous, à ce colloque sur le métissage – sur l'unité et la pluralité de la langue et de la culture françaises.

Que signifie le mot *métissage* ? C'est un mot presque intraduisible en danois. C'est pour cela que nous avons choisi une traduction libre sur la bande-annonce du portail de l'Université en parlant *des nombreux visages de la langue et de la culture françaises*.

Car, c'est de cela qu'il s'agit. Ce que nous visons par l'organisation de ce colloque, c'est de représenter un reflet – fût-il faible – de ce que représentent la langue et la culture françaises en ce début du troisième millénaire. Aujourd'hui, la langue et la culture françaises forment une unité, par leur essence. Mais elles apparaissent en même temps comme une pluralité.

Il était une fois – comme disent les auteurs de contes – où la langue et la culture françaises étaient considérées comme unes et indivisibles – comme le proclamait Danton en 1792 pendant la Grande Révolution.

Il est certain aussi qu'en France, beaucoup ont considéré que la France était investie d'une mission spéciale, une mission missionnaire, non seulement vis-à-vis de ses dépendances, colonies et protectorats, mais aussi par rapport au reste du

monde. Cette conception a persisté très longtemps. On peut constater qu'aujourd'hui, elle est en régression et donne la place à une conception de partenariat. On réalise – de mieux en mieux qu'il existe nécessairement un flux à double sens entre la France et le reste du monde. Prenant à l'exemple l'Afrique, il faut viser ce que le président Senghor appelait *une vision de ce que l'Afrique devrait être pour la France et de ce que la France pourrait faire pour l'Afrique*.

Nous autres, nous qui enseignons la langue et la culture françaises à l'étranger, en l'occurrence au Danemark, nous sommes tributaires de cette tradition centralisatrice, voire jacobine. Pendant très longtemps, dans nos protocoles d'enseignement, nous avons focalisé presque exclusivement sur la langue et la culture de la France métropolitaine, en délaissant complètement ou presque les autres visages du français. C'est ce choix que nos prédécesseurs ont opéré, il y a quarante ans, quand cette Université a été fondée, et avec elle, les études françaises.

À l'époque, ce choix était peut-être justifié. Or, dans un monde qui se mondialise une telle vision centralisatrice n'a plus cours. Car aucune langue, aucune culture, aucune nation ne suffit à elle-même. La France montre bien l'exemple, en insistant, de nos jours, que le monde est multipolaire. Donc, si aujourd'hui, on veut étudier la langue et la culture françaises, il faut le faire dans le respect de sa pluralité, de ses visages multiples.

Les études françaises, non seulement ici, mais au Danemark, ont besoin de sang neuf. Nous cherchons ici, dans notre effort de donner aux études françaises un souffle nouveau, à leur donner une transfusion en apportant, dans les nouveaux protocoles, une dose importante de pluralité.

Le parcours du voyageur étonné

Voyage, migration, errance dans les connivences et les croisements du parcours d'écriture : Liberté ? Identité ?

Tahar Békri
Université de Nanterre
Département de Langues Étrangères Appliquées
200, Avenue de la République, F-92001 Nanterre Cédex
Courriel: taharbekri@wanadoo.fr

Format vidéo

Résumé

Pour des raisons liées à son emploi du temps, M. Békri a préféré donner à sa communication la forme enregistrée.

M. Békri vous invite à consulter son site Internet <http://tahar.bekri.free.fr>.

Territoires féminins dans l'œuvre romanesque de Patrick Chamoiseau

Heidi Bojsen

Université de Roskilde (Danemark)
Institut d'Études Culturelles et Identitaires
Universitetsvej 1, DK-4000 Roskilde
Courriel: hbojsen@ruc.dk

Format vidéo

0. Introduction

La représentation des femmes dans l'œuvre de l'écrivain martiniquais Patrick Chamoiseau semble à première vue suivre les modèles stéréotypés classiques : la mère sage, forte et affectueuse, la sorcière menaçante et amère et la jeune beauté insaisissable. Or, ce qui est intéressant dans les romans de Chamoiseau, c'est que ces modèles sont à la fois présents comme des modèles « naturels » et comme des clichés contestables ; ils deviennent le site d'un jeu d'écriture qui nous permet de nous interroger sur leur signification et sur le sens qu'ils produisent dans le texte.

En effet, Chamoiseau ne cesse de s'interroger sur ces rôles mythiques de femme : le doute et la conscience de soi du narrateur nous rappellent constamment le caractère narcissique et subjectif de l'écriture littéraire.

Mon propos ici est, à partir d'une lecture des romans de Chamoiseau, de décomposer la trame traditionnelle du sexe en la situant dans son rapport avec la conceptualisation de l'espace, donc dans une géographie sociale – et finalement – politique. Où sont les femmes par rapport aux hommes ? Où peuvent-elles agir et de quelles manières ? En abordant ces questions, je tirerai la plupart de mes exemples du roman *Biblique des derniers gestes* paru en 2002.

Avant de faire une brève présentation du roman, je mentionnerai quelques observations de géographes politiques. J'évoquerai également des chercheurs qui ont travaillé sur la construction des identités sexuelles dans la littérature antillaise, observations qui ont inspiré ma lecture des espaces féminins et je signalerai leur pertinence pour une lecture du roman le plus connu de Chamoiseau, *Texaco*.

Ensuite, ma présentation du roman focalisera surtout sur les espaces dans lesquels le lecteur rencontre les personnages féminins. Je décrirai ensuite leurs façons de recréer ces espaces, effort qui prend le plus souvent son point de départ dans le corps, dans l'imaginaire, dans les *gestes*.

Finalement, en guise de conclusion, je résumerai quelques réflexions générales sur ce que serait la représentation de l'espace féminin dans le roman *Biblique...* et dans l'œuvre de Chamoiseau.

1.1. Sexe et espace

En effet, nous pouvons détecter ce que Teresa de Lauretis a écrit sur le sujet féminin : qu'il n'est - et je cite de ma traduction un peu libre - « *ni unifié ni simplement divisé entre des positions de masculinité et de féminité, mais multiplié et organisé selon plusieurs postures dans plusieurs systèmes, plusieurs discours et praxis différents* »¹. Depuis environ vingt ans, effectivement, on n'étudie plus la représentation (littéraire ou autre) du féminin et du masculin comme des opposés innés et bipolaires. De plus en plus, on parle du masculin et du féminin par rapport au champ social et sémiotique dans lesquels cette catégorisation du sexe apparaît.² Quant au concept de « l'espace », même les géographes ne nous donnent pas une réponse univoque. Selon le géographe Benno Werlen il y a, dans la discipline de la géographie politique une démarche dite « traditionnelle » selon laquelle on considère l'espace comme une chose en soi dans lequel les acteurs sociaux se déplacent et se définissent. Or depuis au moins le travail important de Henri Lefebvre, l'on peut détecter une autre démarche qui définit l'espace comme une construction sociale uniquement. Selon cette optique, ce sont les acteurs qui créent l'espace en le définissant à partir des éléments présents et des ontologies dominantes. Werlen propose une démarche qui se focalise sur les *activités* qui constituent les relations socio-spatiales. Autrement dit, il faudra identifier et décrire les activités qui donnent naissance à ce qui sera défini comme un espace au lieu de nommer un espace pour ensuite y décrire les activités et les relations (Werlen 2005 : 47-48). Ainsi, je me concentrerai sur ces actions des personnages féminins dans les romans de Chamoiseau qui semblent contribuer à une spatialisation particulière.

¹ De Teresa de Lauretis "Displacing Hegemonic Discourses: Reflections on Feminist Theory in the 1980s" *Inscriptions* 3-4 (1988): 136. Cité in Françoise Lionnet 1995: 5.

² Comme nous le rappelle Elaine Savory, les démarches qui se focalisent sur l'importance de créer un langage qui reflète la conscience des femmes et qui conjugue le monde patriarcal ont souvent été critiquées et modifiées par les *gender studies* en général (1996 : 12-13). Le courant de *queer studies* et l'œuvre remarquable de Judith Butler y ont joué un rôle important.

Dans ce contexte, je voudrais signaler encore un point présenté par Werlen : ce qu'il appelle « World-binding » ou « l'appropriation sélective du monde » (55). Werlen introduit ce concept dans une description de ce qu'est « la régionalisation » dans la géographie politique. Il donne une définition qui me semble très utile dans l'analyse de la géographie politique de la colonisation et de la construction des identités de sexe. « World-binding », c'est une pratique de réinsertion dans laquelle des acteurs sociaux cherchent à dominer les autres en se servant d'une capacité culturelle, sociale et économique inégalée pour pouvoir contrôler les significations des références spatiales et temporelles (55). Le contrôle social des références spatiales présuppose des pratiques possessives (55-56).

Cette démarche constructiviste de la géographie et du concept de l'espace ne doit pas faire oublier que, pour les sujets subalternes, l'espace est bien vécu comme une matérialité donnée à priori et inaltérable malgré ce qu'en dirait la théorie. Ceci n'empêche toutefois pas des tentatives de changer cette réalité. Effectivement, les personnages dans les récits de Chamoiseau cherchent tous à réinscrire leur rapport au monde, à s'opposer aux façons possessives de penser l'espace. Ainsi, ma lecture s'orientera vers ces activités d'opposition des personnages – et, en conséquence, vers les espaces ordinaires et apparemment innocents tels que le corps.

Le lien entre le corps féminin et la géographie politique est mis en évidence à plusieurs occasions dans les romans de Chamoiseau : pensons à Marie-Sophie dans *Texaco* qui investit son corps de femme dans la construction de la banlieue de Texaco à Fort-de-France et qui reçoit des coups de matraque de la police qui fait violemment incursion à plusieurs reprises pour détruire les cases du bidonville. Pensons également à son excursion au cœur de l'en-ville³ pour joindre le Président de Gaulle afin de lui faire savoir ce qui se passe réellement dans le département. La fameuse remarque du président « comme vous êtes Français ! » et que la foule méprend pour « Comme vous êtes foncés ! » traduit encore la géographie politique du corps même si le sexe n'est pas la première priorité dans cet exemple. Et encore, la problématique y est présente puisque Chamoiseau choisit une femme comme protagoniste et comme fondatrice de la banlieue. Une femme qui n'est pas une sage-femme, qui n'est pas mère, qui n'a rien de particulier sauf un savoir transmis par son père, protagoniste de la première moitié du roman. Marie-Sophie est une femme qui possède une puissance et une persévé-

³ Expression créole pour *centre-ville* (NdlR.).

rance extraordinaires, ce qui lui permet de construire son espace, Texaco, malgré tous les obstacles matériels et idéologiques qui s'y opposent.

1.2. Les espaces des femmes

Abordons quelques exemples du roman *Biblique des derniers gestes*.

Biblique est le récit d'un narrateur qui raconte la vie d'un ancien guerrier anti-colonial en Martinique, Balthazar Bodule-Jules, qui a participé aux guerres anti-coloniales un peu partout dans le monde. Au début du roman, il est mourant, ayant annoncé sa mort prochaine dans un journal local. Le narrateur décide d'élucider la vie de l'ancien guerrier et, très vite, le récit devient un récit sur des femmes. Nous rencontrons la mère de Balthazar et la sage-femme, Yvonne-Cléoste qui l'aide à le mettre au monde et qui sera remplie d'un désir menaçant de vouloir le posséder par la suite. Tout au long du livre, cette femme apparaît comme une sorcière, comme la présence de la mort et du souvenir mal refoulé de « la Malédiction », notion qui fait référence à la traite et aux maux de la colonisation. Bref, elle devient le symbole du désir de vouloir posséder et du mal qui anéantit l'autre par son désir de le posséder. Le thème de la possession est justement un thème qui circule entre les personnages du roman et qui structure le rapport entre les hommes et les femmes dans le récit, mais aussi le rapport entre les êtres humains et le monde, c'est-à-dire le désir de vouloir posséder un espace, qu'il soit physique (et corporel) ou imaginé.

En contre-poids à Yvonne-Cléoste, nous avons la jeune mentô-femme, Man L'Oubliée. Elle mène une vie apparemment simple dans la forêt tropicale. Elle ne possède rien, mais vit en symbiose avec la nature et vient au secours des gens en cas de maladies, d'accouchements difficiles ou de maux inexplicables que les savoirs soi-disant scientifiques ne peuvent guérir. Il n'y a pas d'amant dans sa vie, elle agit avec les hommes des classes différentes de la société sans être interpellée par une sémiotique sexuelle. Elle semble jeune et pourtant, une femme âgée et d'autorité lui accorde son respect. Rien ne la possède, même pas le temps. Et elle non plus, elle ne cherche à posséder, ni même à maîtriser, d'autres espaces que celui de son corps et de son « agir ».

Balthazar passe une partie de son enfance avec elle. Son savoir-faire le protège contre la sorcière qui le hante. Après un certain temps, Balthazar est introduit dans la maison de trois femmes : les sœurs Déborah-Nicol et Sarah et la fille de celle-ci, Sarah-Anaïs-Alicia. De l'espace de la nature, nous entrons dans l'espace urbain de la maison.

Pourtant, il n'y a pas d'opposition évidente entre ces deux espaces. Avec Man L'Oubliée dans la forêt aussi bien qu'avec les trois femmes dans la maison en ville, nous sommes les témoins d'une « éducation sentimentale » du jeune Balthazar, une sorte de « [Le] rouge et le noir » martiniquais. Cadres stéréotypés : les femmes sont des personnages qui aident le protagoniste masculin à grandir, à l'éduquer, à lui transmettre le savoir du « pays enterré » ou oublié (expression qui apparaît dans le titre de la deuxième et de la plus grande partie du roman). Or, au fur et à mesure que le récit avance, les femmes deviennent signifiantes par leurs actions et leurs sensations et non par leur sexe.

Les deux sœurs fréquentent des espaces différents. Dans leur domicile à Trinité, Sarah se promène sur la plage au crépuscule : Notons par les citations suivantes l'espace qu'elle se crée à partir, comme le dit Werlen, des éléments présents et des ontologies prédominantes, en affrontant les acteurs qui savent contrôler les références spatiales et temporelles :

Ce n'étaient pas de ces promenades auxquelles goûtent les bonnes gens pour respirer du frais, et s'envoyer un vent sur la moiteur du corps, c'était une procession très lente au cours de laquelle Sarah disparaissait au plus profond d'elle-même, et jetait sur les ombres un regard qui semblait voir des choses (340).

Elle y fait la rencontre d'...

...une sorte de qualité d'espèce d'individu tombé de la pleine lune, qui lui cassa du bois sucré dans les oreilles, lui versa du sirop dans le cœur, lui emporta l'esprit dans le miel d'une ivresse, et l'engrossa tout de suite en moins de six coups de reins. Sarah mettait au jour cette fillette qui allait enchanter notre jeune Bodule-Jules, tandis que Déborah poursuivait ses études, gagnait l'École normale, et devenait institutrice pour le gouvernement (340-341).

Les deux femmes vivent ensemble, mais elles occupent des espaces et des territoires sociaux tout à fait différents : L'une est située dans l'exotisme suspect des activités du crépuscule, activités qui serviront à expliquer l'enfant né de père inconnu, l'autre poursuit le trajet de la formation offerte par le système officiel. La dernière phrase de la citation constitue un exemple du continuum social et sémiotique dans lequel doivent manœuvrer les femmes : de l'accouchement au travail d'une fonctionnaire qui œuvre pour le gouvernement. Chacune a vécu une sorte d'invasion de son espace corporel et mental.

Or, il y a bien des lacunes dans cette représentation et le récit ne tarde pas à montrer comment les deux femmes continuent à rompre avec les frontières qui délimitent les espaces des femmes.

Les géographes politiques, tels que Anssi Paasi, le disent eux-mêmes : la définition des frontières entre des espaces sociaux est le produit des idées institutionnalisées et ces frontières changent constamment. Paasi souligne le travail important qui consiste à analyser ces changements dans la perception des frontières, changements qui se font au niveau de la rhétorique aussi bien que dans le processus de l'institutionnalisation (27).

De sa propre façon, le récit insiste sur ce que les sociologues doivent constater depuis 15 ans (au moins) dans l'étude des vies des femmes dans l'espace antillais : un écart important entre ce que dictent officiellement les normes et les préjugés et ce que font effectivement les femmes (Barrow 1999 : 158).

1.3. Transformations du corps

La transformation du corps et de l'esprit constitue un thème récurrent dans le récit et fait l'exemple de la signification fondamentale qui ressort des renégociations des frontières délimitant les espaces sociaux. Ceci se voit dans la description de Sarah qui « était supérieurement intelligente », mais qui « tombait amoureuse de n'importe quoi » (352). Son comportement devient de plus en plus singulier, au début sans poser des problèmes :

Elle devenait une pure présence, toute disponible et sans menace pour qui que ce soit. La voir vous remplissait de joie, et vous forçait à des gestes de tendresse. La regarder vivre faisait plaisir car le moindre de ses actes s'alliait à un souci de bienveillance totale. Sans que nulle n'en prenne conscience (sauf peut-être Déborah-Nicol) elle se mit à faire ce qu'elle voulait, comme elle le voulait, c'est-à-dire d'une manière toujours inhabituelle ou pas vraiment normale (356).

Sarah trouve son espace à elle dans la compagnie des animaux, des zombis mais surtout dans les miroirs de toutes formes, tailles et origines de partout dans le monde. Ces miroirs lui donnent accès au monde et aux anges tout comme les livres de Déborah-Nicol lui donnent, à elle, accès aux anges ou fantômes des philosophies politiques.

C'est donc par ces miroirs que Sarah cessa de vivre dans ce monde-ci pour exister à la chimère, reliée à ces reflets où des oiseaux, des contrées et des anges passaient et repassaient. À chaque passage, les anges lui transmettaient des gestes qui n'avaient pas de sens, des histoires in-commencées et qui ne s'arrêtaient pas, des oraisons loufoques qui s'installaient en bourdonnements dans ses oreilles. Elle devenait un être qui était de nulle part (356).

Ainsi, Sarah réussit à se libérer – sans menacer personne – et elle continue à s'esquiver des catégories sociales dans lesquelles elle s'est trouvée stigmatisée, en se retirant dans son autre monde, une fois sa grossesse connue. Mais le récit ne fait pas éloge de cette solution. Sarah est trop généreuse et ouverte, elle s'est créé un espace qui n'est pas vivable et elle meurt de façon tragique. La stratégie de se créer un autre monde, une autre géographie, réapparaît chez toutes les femmes. Déborah-Nicol a d'abord essayé de s'insérer dans le pays officiel. Elle devient communiste, montre ouvertement sa fierté de son origine africaine et se fait virer de son poste d'institutrice. Mais non pas avant d'avoir exploré toutes les possibilités de l'espace de l'école :

Pour leur [les gendarmes à cheval] échapper, Déborah s'enferma dans sa salle de classe avec tous ses élèves qui criaillaient *L'Internationale*, puis elle grimpa sur les toits pour déployer un drap où on pouvait lire : *Mort aux colonialistes !* et sur un autre barbouillé à l'éponge : *Il faut rêver ! Et travailler consciencieusement à la réalisation de ses rêves ! Signé : Vladimir Ilitch Oulianov* (342).

Remarquons l'interprétation de cette transgression de l'espace politique et physique d'une femme à l'époque. D'une part, les gendarmes l'emportent « gigotante dans les draps » ; d'autre part « L'affaire fit grand bruit dans les quartiers de Trinité, car à cette époque, la plupart des bonnes gens pensaient qu'un communiste relevait d'une engeance diabolique, et que si les femmes se mettaient à en être, on attendrait sans coup férir l'en-bas du démoniaque. La population de Trinité regarda donc Sarah et Déborah comme des crapauds lépreux » (342). La transgression des normes sociales des femmes est inscrite dans un discours qui les renvoie à la catégorie du « démoniaque », mais ceci est raconté dans un style indirect libre qui dénonce la stigmatisation de la communauté locale.

Les miroirs portent également un effet sur Déborah-Nicol ; ils forment un espace où son imaginaire réussira finalement à créer un pont de transgression entre le savoir des livres et sa vie quotidienne : elle se voit comme guerrier, son corps

prenant la force de celui d'un homme. Ceci est décrit dans un passage très caractéristique de l'écriture de Chamoiseau et qui mérite donc d'être cité dans toute sa longueur :

Lors d'une lecture sur l'effondrement des civilisations aztèque et maya, elle plongea dans une telle colère, un tel désir de guerre, de combat et de violence, qu'elle dansa comme un guerrier zoulou en invectivant Colomb, Pizarro, Balboa, Cortés, Díaz de Solis, Núñez Cabeza de Vaca et toute la clique conquistadore qui dévasta les Amériques. C'est au fond de cette rage qu'elle se trouva devant un des miroirs de Sarah, et qu'elle vit son propre corps tout en muscles tendus, sa face raidie par la colère, la foi sauvage qui la bandait comme un arc de Papou. Elle ne se reconnut pas. Elle crut voir Assoubanipal, le roi-guerrier de l'Assyrie, qui revenait de la campagne d'Égypte, puis Balassi, poète-soldat hongrois, qui effraya les Turcs, puis Lukéni, ce martial Congolais, qui inventa la forge et construisit des villes ; enfin le miroir dut s'élargir sous l'éclat d'une force brute lancée à chair perdue dans une soudaine bataille, une créature échevelée, terrible, parcourant les routes d'Israël et soulevant les peuples bergers, les obligeant à empoigner leurs armes en se dénouant la chevelure. Elle reconnut Débora la vieille mère d'Israël qui leva son peuple de nomades endormis contre les hommes de Canaan. Elle vit les cheveux de Débora se libérer comme un défi, puis s'envoler pour laisser place au casque de guerre de Baraq ben-Abinoam. Cette vision transforma sa vie. Déborah du coup s'était coupé les cheveux. Sa fougue et sa force révolutionnaire étaient telles que son corps n'avait plus les rondeurs éthérées des femmes qui font la femme. Elle possédait des hanches étroites, des épaules larges, une constitution vibrante de rage et d'énergie, qui pouvait sans problème passer pour celle d'un homme. Elle se fit appeler Nicol, au lieu de Déborah, et devint un homme – je veux dire : un notable exalté de la commune de Saint-Joseph, connu pour son ouvrage dans le sirop-batterie (343-344).

Les modèles guerriers nommés sont des hommes et une seule femme venant de partout dans le monde et de plusieurs époques historiques. Malgré la présence d'un modèle-femme, une transformation du corps féminin semble s'imposer, conséquence des sentiments virulents que ressent Déborah. Les cheveux longs deviennent, dans le miroir et l'imaginaire de Déborah-Nicol, un casque de guerre : il n'y a donc rien dans sa vision qui exclut l'identité féminine du combat. Or, son expérience lui dit qu'elle doit tenir compte des normes de son environnement. Pour cela, elle doit tout d'abord changer son apparence physique qui détermine son rôle comme sujet social et sexué.⁴

⁴ J'ai étudié les parallèles entre la description de Déborah et celles d'autres femmes guerrières des Antilles, à savoir *Las Mambisas* de Cuba, : "Other Americas, other Genderings: Postcolonial Heroines and Rhizomatic Geographies in Patrick Chamoiseau's *Biblique des derniers gestes*" in Kerstin Oloff and Michael Niblett (éds.)

Déborah-Nicol choisit par la suite de mener une bonne partie de sa vie sous l'aspect d'un homme dans l'espace public. Très active dans le parti communiste, elle n'aurait pu s'y investir que si elle avait été un homme. Elle a même réussi à fonder une section communiste locale grâce à son intelligence et son éloquence. Hélas, son identité féminine est révélée quand elle se fait agresser par un camarade qui ne supporte plus son discours radical. Dans la situation même, Déborah s'enfuit, humiliée, alors que les camarades mâles se trouvent également prisonniers de la situation : « *Les camarades assommés par la révélation avaient fermé portes et fenêtres. Ils étaient demeurés en conclave pendant trois jours-trois nuits pour déterminer la conduite à tenir* » (346). Ils ne peuvent l'annoncer officiellement : « *Dans un pays où les femmes restaient à case pour s'occuper des négrillons, dire que le plus ardent des militants de Saint-Joseph était une femme n'apparaissait pas comme une très bonne idée* » (346). La géographie sociale est également une géographie politique et une géographie des sexes. Les hommes s'y trouvent limités aussi bien que les femmes : ils viennent de perdre un leader intelligent et charismatique et ils n'y peuvent rien. La scène de l'humiliation de Déborah-Nicol est décrite d'une façon très hâtive. La lectrice se rend à peine compte de son importance. Pourtant elle fait écho à ce que Noubese Philips a dit sur la perception du corps féminin africain dans le Nouveau Monde : historiquement, le corps féminin a été inscrit dans un rapport étroit et très codifié par rapport à l'espace et aux lieux qui l'entourent. Pour Philips, l'histoire en a fait un corps d'exploitation et un corps marqué par des demandes anti-humaines (Savory 1996 :14). La menace du viol dont parle Savory est un exemple classique et elle constitue un thème qui apparaît également dans le roman par l'entremise des dor-lis et des zombis qui pénètrent dans les chambres de Sarah et d'Anaïs-Alicia. Dans un contexte plus large, l'exploitation du corps féminin nous signale le corps comme le premier espace à libérer ou à reimaginer dans une géographie politique et sociale des sexes. Déborah-Nicol n'est pas violée d'une façon sexuelle, mais ses droits sociaux sont violés à cause de son sexe.

L'espace de Déborah-Nicol reste celui des vêtements d'un homme, d'une voix et d'un langage corporel changés pour imiter ceux d'un homme : ce changement

Perspectives on the "Other America": Comparative Approaches to Caribbean and Latin American Culture. Amsterdam: Rodopi, 2007. Comme c'est souvent le cas avec les femmes musulmanes en Europe aujourd'hui, leurs façons de porter les cheveux et s'habiller devenaient très vite des symboles politiques des luttes ferventes dans lesquelles les femmes concernées étaient rarement sollicitées sur les raisons de leurs apparences mais plutôt maniées comme des objets rhétoriques dans des argumentations opposées. Voir à ce propos l'œuvre très intéressante de Teresa Prados-Torreira, *Mambisas. Rebel Women in Nineteenth-Century Cuba*, Gainesville, University Press of Florida, 2005.

lui permettra de poursuivre son engagement social dans les quartiers pauvres de Saint-Joseph. À la maison, son espace préféré est celui de la bibliothèque où elle apprend à Balthazar à connaître le monde et les théories politiques de la résistance anticoloniale. Traumatisée par l'agression, elle doit mener une partie importante de son combat – comme tant d'autres femmes dans l'histoire – par l'éducation et le soutien d'un homme.

1.4. Conclusion

Selon Ernest Pépin, les écrivains de la génération de Glissant auraient une façon superficielle de décrire les femmes antillaises – comme s'ils évitent de décrire le corps féminin par peur de tomber dans le piège de l'exotisme.⁵ Chez les écrivains Myriam Warner-Vieyra et Suzanne Dracius-Pinalie, il y a pourtant, selon Françoise Lionnet, une révélation de la lutte pour donner une existence visible au corps féminin antillais. Les gestes et le langage du corps des personnages féminins sont soulignés dans les récits, et toutes les transformations corporelles sont décrites dans le moindre détail (Lionnet 1995 : 93). Comme je l'ai suggéré, le corps des femmes antillaises et ses transformations constituent également un thème important - dans certains récits du moins - de Chamoiseau. Certes, l'on peut dire que l'interprétation particulière du réalisme magique dans l'œuvre de Chamoiseau ne le fait pas échapper à un certain exotisme. Mais c'est un exotisme conscient qui est également déconstruit par l'auto-surveillance de la part du narrateur.

La description des transformations corporelles ne concerne pas uniquement les femmes, mais les hommes également : ceci est exemplifié par les descriptions de zombies et de Balthazar.⁶

Pour Balthazar, ses façons de penser les femmes sont assez traditionnelles : elles lui restent opaques. Il semble notamment fasciné par les matrones, c'est-à-dire les sages-femmes qui aident aux accouchements surtout au temps où les médecins ne s'y mêlaient pas. Ayant observé comment Man L'Oubliée avait aidé des femmes en Martinique, il arrive à venir au secours des femmes enceintes pendant ses luttes anticoloniales en Algérie et en Indochine. Et, pendant ces actions, il a l'impression de devenir Man L'Oubliée ou une des matrones (427). Les

⁵ Ernest Pépin "La femme antillaise et son corps" *Présence africaine* 141 (1987) 193, cité in Lionnet 1995: 93.

⁶ Pour une lecture de la signification des transformations corporelles de Balthazar, voir Bojsen "Flash-Backs of an Orchid: Rhizomic Narration in Patrick Chamoiseau's *Biblique des derniers gestes*" in Elizabeth M. DeLoughrey, George Handley and Renée Gossen (éds.) *Caribbean Literature and the Environment: Between Nature and Culture*. Ithaca: University Press of Virginia, 2005, pp. 213-235.

femmes admirées le transforment en « mémoire de chair » (428). Comme Déborah-Nicol, il fait une sorte de changement de sexe social, mais la différence de pouvoir dans le contexte est bien claire : Balthazar en devient un héros, alors que Déborah-Nicol est une honte si elle ne se cache pas dans son mimétisme. Pourtant, l'ensemble du récit - marqué par les remarques explicites du narrateur - nous souligne non seulement la force des femmes, mais surtout leur puissance - à ne pas confondre avec un véritable pouvoir social - qui s'effectue selon des trajets plus subtils. Considérons, à titre d'exemple les commentaires du narrateur qui observe ce souvenir charnel chez le mourant : « *Il naissait à lui-même dans le chaos des certitudes qui jusqu'alors structuraient son esprit. Et les femmes, vraies bombes émotionnelles, alimentaient les réactions en chaîne de cette dévastation fondatrice* » (428). Donc une caractéristique bien stéréotypée de la femme : pas bombe sexuelle, mais presque. Bombes émotionnelles qui font exploser le corps et les émotions de Balthazar. Pourtant le statut de la voix narrative n'est pas univoque ici. Le narrateur essaie de s'imaginer l'avis de Balthazar, sa façon de voir les choses. Ailleurs, il avoue ne pas savoir comment interpréter et décrire la présence de toutes ces femmes. Nous y soupçonnons alors que ce n'est pas seulement la femme qui voit son corps et son identité sociale mythifiés dans des perceptions stéréotypées du regard masculin comme l'ont annoncé des critiques féministes (Lionnet 1995 : 94). Le récit de Chamoiseau souligne le danger de travailler uniquement sur la base des notions, elles-mêmes stéréotypées, de ce que seraient des regards masculins et féminins. Le style indirect libre du narrateur nous laisse souvent soupçonner que le jugement ou la caractéristique portés contre tel ou tel personnage - quand son comportement rompt avec les normes sociales des sexes - ne sont pas autorisés par un regard masculin uniquement, mais par une trame sociale qui se sert de la différenciation des sexes comme un parmi plusieurs axes dans la construction des hiérarchies sociales. Balthazar est bien piégé – dans une construction particulière de « world-binding », à savoir de son propre rôle de guerrier anti-colonial et de son désir de posséder les femmes. Ce n'est qu'à la fin de sa vie qu'il s'en rend compte (2002 : 286-287). Son imaginaire et son corps y tremblent. C'est de ce tremblement que nous vient la *Biblique des derniers gestes*.

Ainsi, les descriptions du corps de femme ne sont pas uniquement des descriptions d'un corps sexué, ce sont aussi des descriptions de la mise en cause d'un imaginaire oppressif. De cette mise en cause, le corps féminin apparaît également comme un corps antillais mis en relation avec le monde qui l'entoure. Cet entourage est ce qu'on nomme le contexte social, culturel et politique social. C'est aussi ce que la psychologie et la sociologie nommeraient les processus de

subjectivité. Mais c'est également l'espace de la créativité sémiotique et poétique, espace qui nous apparaît dans les descriptions des imaginaires des personnages quand ils lisent ou interprètent la poésie, les cartes ou les théories de la science politique ou l'historiographie. Finalement, c'est un espace qui apparaît également dans les descriptions des savoir-faire et des gestes.

Les romans de Chamoiseau nous décrivent un tel champ à la fois social, politique et poétique dans lequel les hommes et les femmes jouent avec les identités sexuées, avec les pratiques et les caractéristiques qui y sont liées afin de se créer un espace créatif et social plus large et plus libre. Leur combat ne les mènent pas toujours au bout ni à une fin heureuse. Mais il en ressort une autre géographie de l'espace et les personnages deviennent beaucoup plus qu'un sujet féminin ou masculin.

Références :

Barrow, Christine (1999) « Men, Women and Family in the Caribbean » in Patricia Mohammed and Catherine Shepherd (éds) / *Gender in Caribbean Development*. Kingston, Jamaica, Canoe Press University of the West Indies, pp. 149-163.

Chamoiseau, Patrick (2002) *Biblique des derniers gestes*. Paris: Gallimard.

Lionnet, Françoise (1995) *Postcolonial Representations. Women, Literature, Identity*. Ithaca & London: Cornell University Press.

Paasi, Anssi (2003) « Territory » in Agnew, Mitchell et Gearóid Ó Tuathail (éd.) *A Companion to Political Geography*. London : Blackwell, pp. 109-122.

Savory, Elaine (1996) "En/Gendering Spaces: The Poetry of Marlene Nourbese Philip and Pamela Mordecai" in Joan Anim-Addo (ed.) *Framing the Word: Gender and Genre in Caribbean Women's Writing*. London: Whiting and Birch Ltd. pp. 12-27.

Werlen, Benno (2005) " "Region" and the Process of Regionalisation" in H. van Houtum, O. Kramsch and W. Zierhofer (eds.): *Bordering Space*. London: Ashgate Publishers, pp. 47-60.

Écrire le décentrement

Récit de voyage et littérature de la migration en Suisse romande.

Échanges culturels dans la littérature suisse romande

Carine Corajoud Jespersen
Université de Lausanne (Suisse)
Unicentre, CH-10115 Lausanne
Courriel : Carine.CorajoudJespersen@unil.ch

Format vidéo

0. Introduction

Soucieuse de forger un pôle francophone autonome vis-à-vis d'une culture parisienne dominante, la critique littéraire suisse romande a pendant longtemps insisté sur la spécificité de sa littérature, de tradition protestante, centrée sur l'intériorité et la recherche lyrique. Au début du XX^{ème} siècle également, la constitution d'une identité culturelle s'est concentrée sur l'affirmation d'une langue propre devant se débarrasser des canons linguistiques français, sous l'impulsion notamment de Charles Ferdinand Ramuz. Ces éléments ont façonné l'image d'une littérature autarcique et auto-centrée, c'est-à-dire peu propice aux échanges culturels. Les œuvres que je vais étudier témoignent d'une rupture dans cette représentation identitaire¹. Après la Seconde Guerre mondiale, probablement suite à une mobilité géographique accrue, la littérature romande a été de plus en plus traversée par des problématiques liées à la question du déracinement et de l'hybridité culturelle. Celles-ci ont pris deux formes : celle de l'immigration (de la première et de la deuxième génération) et celle du nomadisme d'écrivains helvétiques, mus par une quête identitaire. La Suisse devient lieu de destination pour les uns et lieu de départ pour les autres. Dans les deux cas, pourtant, il y a dépaysement au sens premier de déplacement géographique.

J'utiliserai le terme suffisamment englobant de *décentrement culturel* pour identifier la *rupture* vécue avec la culture d'origine. L'enjeu sera double : premièrement il s'agira de percevoir, en fonction de ces deux situations – immigration contrainte et nomadisme volontaire –, comment l'expérience de l'altérité est appréhendée : enri-

¹Nous parlons bien de la *représentation identitaire* des écrivains romands qui avaient tendance, dans la première moitié du XX^{ème} siècle, à insister sur la spécificité de leur littérature, dans un souci d'auto-affirmation. Mais le XIX^{ème} siècle voit déjà émerger nombre d'écrivains voyageurs.

chissement individuel et sentiment de plénitude, d'un côté, perte et diffraction identitaire, de l'autre ; dans les deux cas, pourtant, il sera question d'un rapport à la continuité, à la mémoire et au temps ; deuxièmement, j'analyserai le statut que peut prendre l'écriture au sein de ces expériences opposées de décentrement culturel.

Tout en m'appuyant parfois sur plusieurs textes afin de proposer une lecture transversale, j'aborderai essentiellement ces thématiques à travers l'étude de deux auteurs : Nicolas Bouvier (1929-1998), en ce qui concerne la *littérature de voyage*, et Adrien Pasquali (1958-1999), auteur valaisan d'origine italienne, pour la *littérature de la migration*, en proposant quelques points de comparaison.

1. Nicolas Bouvier : voyage comme constitution d'une plénitude.

C'est à l'âge de 23 ans, au début des années cinquante, que Nicolas Bouvier est parti pour la première fois avec son ami, Thierry Vernet, sur la route de l'Orient. Ce voyage durera plusieurs années et le mènera jusqu'au Japon. Il donnera lieu au premier récit de l'auteur, *L'Usage du monde* (1963), écrit en Suisse plusieurs années après son retour, ainsi qu'à un texte sur le Japon, travaillé à deux reprises dans *Japon* (1967) et *Chronique japonaise* (1975), de même qu'au *Poisson-scorpion* (1981), rédigé 25 ans après son expérience traumatisante de quelques mois sur l'île de Ceylan. Par la suite, Bouvier entreprendra d'autres voyages qui déboucheront sur plusieurs récits, dont *Journal d'Aran et d'autres lieux* (1990), qui relate un voyage entrepris en Irlande.

Ces quelques indications bio-bibliographiques laissent rapidement percevoir la différence de statut, chez Bouvier, entre le *voyage* et l'*écriture*, séparés par un important écart temporel. L'approche de ses textes, en cela, nécessite de bien distinguer l'expérience vécue et sa reconstitution par les mots, deux dimensions qui impliquent un rapport différent à l'inconnu, que l'on pourrait qualifier de *spontané*, dans le premier cas, et de *réfléchi*, dans l'autre, au sens premier d'un mouvement réflexif. Le temps du voyage, du moins dans les premiers récits de Bouvier, est donc celui de la découverte de la *nouveauté*, tant au niveau culturel que sur le plan existentiel, qui implique une ouverture à une multiplicité d'expériences. C'est par la suite, dans le mouvement de l'écriture, que l'auteur propose une réunion de ces entités hétérogènes grâce à une dialectique entre la valorisation des particularismes culturels et leur transcendance dans une perspective universaliste.

1.1. L'expérience vécue de la « nouveauté »

Si le voyage est avant tout la découverte d'un ailleurs, le choix de la destination n'est pas dû, chez Bouvier, au hasard. Issu de la bourgeoisie cultivée de Genève et élevé au sein d'un protestantisme passablement rigoureux, Bouvier a très tôt ressenti le besoin d'échapper au carcan de son milieu. Au-delà du dépaysement culturel, le décentrement opéré dans ses voyages est donc avant tout *social* et se perçoit dans la fascination de l'auteur pour les cultures populaires et pour les gens du peuple rencontrés le long des routes, aux postes frontière, dans les troquets, les commerces ou encore les hôtels de passe. L'univers de Bouvier est parsemé de lieux bruts, passablement hostiles par leur dénuement et leur inhospitalité, mais qui permettent de laisser éclore le nécessaire entrain, la solidarité et la douce folie que créent des conditions de vie aussi difficiles. De fait, ses premiers récits, et notamment son premier texte, *L'Usage du monde*, se déploient comme une grande fresque de personnages souvent grotesques, dont les contours sont poussés à l'extrême aussi bien dans leurs vices que dans leur effervescence et leur bonhomie. Cette existence aux tons vifs et pluriels permet au jeune Bouvier de goûter à une vie ludique et chargée d'une émotivité qui déborde les schèmes comportementaux occidentaux. Aussi, plusieurs de ses tableaux bouleversent-ils la hiérarchie taxinomique occidentale, comme cette évocation d'une taverne de mendiants en Iran :

« La première fois que je m'y fourvoyais, il se fit aussitôt un silence tellement complet – comme si la bâtisse allait s'effondrer sur mon crâne – que je rentrai la tête dans les épaules et ne parvins pas à écrire une ligne. [...] j'avais peur et j'avais bien tort : c'était la tanière la plus paisible de la ville. Aux alentours de midi, ils arrivaient par petits groupes grelottants et ployés, leur corde enroulée sur l'épaule. Ils s'installaient aux tables de bois dans un grommellement de bien-être, la vapeur montait des haillons, et les visages sans âge, tellement nus, patinés, usés qu'ils laissaient passer la lumière, se mettaient à briller comme de vieux chaudrons. »²

Le regard de Bouvier est donc moins celui d'un ethnographe, intéressé par la découverte de modes de sociabilité inconnus, que celui d'un « vagabond », pour qui l'appréhension d'autrui passe par des interactions concrètes et singulières. Cette conception a partie prenante avec la temporalité du voyage, par définition *lente* afin d'accéder à un dépouillement progressif de soi-même et à une ouverture vers l'autre, comme l'explique Adrien Pasquali dans un recueil critique sur la typologie des récits de voyage : « Dans la lenteur, l'apparition vient coïncider avec la reconnaissance, dans une forme de présence pleine, pour passagère qu'elle soit. [...] Pour que ce

²N. Bouvier, *L'Usage du monde*, 173-174.

monde sensible apparaisse avec ses surprises et ses étrangetés, la lente disponibilité apprise par le voyageur peut conduire jusqu'à la lente dé-faite du sujet individuel. »³

Cette « dé-faite du sujet individuel » est bien celle vers laquelle mènera l'expérience ultime recherchée par Bouvier dans le voyage. Le décentrement passera, en effet, par la confrontation à des expériences *limites* qui lui permettront de franchir la barrière des habitudes culturelles. Expériences limites qui seront d'ordre évidemment physiques, par l'usure qu'implique le voyage, mais aussi et surtout psychiques, par le frottement avec des populations qui lui enseignent une véritable philosophie de vie, un rapport *sensible* aux choses auquel l'éducation occidentale, livresque et rationaliste, ne permet pas d'accéder. Aussi, à Tabriz, alors qu'une jeune Iranienne l'interroge sur la notion camusienne de l'absurde, Bouvier reste-t-il interloqué face à ce qu'il ressent comme un hiatus culturel :

« Mais l'absurde... l'absurde ! Je restais interdit [...]. Pas d'absurde ici...mais partout la vie poussant derrière les choses comme un obscur Léviathan, poussant les cris derrière les poitrines, les mouches vers les plaies, poussant hors de terre les millions d'anémones et de tulipes sauvages qui, dans quelques semaines coloreraient les collines d'une beauté éphémère. Et vous prenant constamment à partie. Impossible ici d'être étranger au monde – parfois pourtant, on aurait bien voulu. »⁴

Dans l'abandon de soi au monde et à l'autre, Bouvier apprend à connaître un « ailleurs de soi-même » qui le connectera à l'univers dans sa totalité, débouchant vers la plénitude. Ici, le *même* n'est plus l'appartenance à son identité d'origine, mais l'appartenance à une origine commune à tous les êtres :

« Finalement, ce qui constitue l'ossature de l'existence, ce n'est ni la famille, ni la carrière, ni ce que d'autres diront ou penseront de vous, mais quelques instants de cette nature, soulevés par une lévitation plus sereine encore que celle de l'amour, et que la vie nous distribue avec une parcimonie à la mesure de notre faible cœur. »⁵

1.2. La mise en récit ou le tissage d'une filiation culturelle universelle

C'est à l'écriture que revient la tâche d'exprimer cette *continuité* parmi les expériences qui, quoique débouchant sur la révélation d'une unité du monde, restent disjointes, éclatées en des temps, lieux et cultures spécifiques. De retour en Suisse, Bouvier cherche à maintenir la bonne distance entre les différentes cultures, y compris la

³A. Pasquali, *Le Tour des horizons*, 26.

⁴N. Bouvier, *op. cit.*, 221.

⁵*Ibidem.*, 123.

sienne, en triant dans chacune d'elles « le bon grain de l'ivraie ». Ainsi, selon Daniel Maggetti, « la double démarche de l'écrivain-voyageur – relativisation de l'"ici", connaissance positive et approfondie de "là-bas" – ne fonctionne pas selon des mécanismes d'exclusion »⁶, mais, au contraire, d'inclusion. L'exemple qui suit, tiré du *Poisson-scorpion*, le montre parfaitement, même s'il relate une expérience douloureuse :

« Hier, l'inspecteur du lait qui habite la chambre voisine [...] est venu me proposer d'aller ensemble trouver des femmes dans une gargote des collines qu'on lui a recommandée. [...] Je sais qu'il s'agit de pauvres filles édentées, humiliées, peut-être malades ou qui n'existent que dans son imagination. Tout de même je m'emballe. [...] Voilà longtemps que je vis seul et s'il faut retourner chez les hommes pourquoi pas par ce chemin-là ? J'ai accepté. [...] Buffon devait bien, à l'occasion, croquer une marquise, et Fabre culbuter la bonne ! »⁷

La juxtaposition d'un univers occidental savant et d'une réalité ceylanaise misérable situe le sujet face à une double culture qu'il cherche à maîtriser l'une comme l'autre, en les tenant chacune à distance. D'un côté, Bouvier rejette obstinément le rapport savant au monde qu'il tourne en dérision en le confrontant à des misérables prostituées, de l'autre, il investit sa souffrance dans l'île d'une érudition qui maintient une familiarité culturelle au sein d'un univers empreint d'altérité.

En l'occurrence, cette possibilité d'intégrer de façon harmonieuse des éléments hétérogènes vient de la structure fondamentalement *digressive* des récits de Bouvier. À la trame narrative structurée par l'avancée spatiale et chronologique du voyage, l'auteur superpose, en effet, une pléthore d'éléments culturels, occidentaux et orientaux, qu'il pioche au sein d'une érudition autant littéraire qu'historico-mythique. Il construit ainsi sa mythologie propre, fondée sur une mémoire quasi atemporelle, qui relèverait d'une origine commune du monde. L'Occident matérialiste s'en serait détaché, mais nous pouvons revisiter cette origine en convoquant les textes fondateurs : Homère, la Bible, mais aussi Montaigne ou encore Rabelais qui révèlent à leur manière des préoccupations conjointes à celles rencontrées dans d'autres sphères culturelles. Ainsi, Bouvier recrée une continuité qui a été son impulsion au départ : « Comme je l'ai dit, s'il y a eu cet axe vers l'Est, c'est que j'avais le sentiment d'une destinée historique, l'impression que l'Asie était la mère de l'Europe, une mère humiliée par les massacres et les guerres coloniales [...]. »⁸ L'Asie est, chez Bouvier, le lieu où subsiste la concaténation de réalités diverses, où les maffieux ont « pour les bonzes

⁶ D. Maggetti, « Les Récits de voyage », 28.

⁷ N. Bouvier, *Le Poisson-scorpion*, 116-117.

⁸ N. Bouvier, *Routes et déroutes*, 68.

beaucoup d'amitié et de respect »⁹ et où « les moinillons en robe grise jouent au football avec des bûcherons »¹⁰, c'est-à-dire où le profane et le sacré se côtoient, comme l'Occident (le football) et la culture locale, la tradition et la modernité, le réel et le fantastique, ou encore le savant et le vulgaire. Cette embrassade d'univers pluriels, tant sociaux que culturels, permet ainsi de définir l'éthique humaniste inscrite dans les textes de Bouvier et qui se base sur l'expérience glanée en voyage, celle d'une plénitude du monde permettant de concilier des éléments à première vue antagonistes¹¹. En ce sens, il se place dans la lignée des maîtres de la Renaissance, qu'il convoque parfois, comme Paracelse ou Thomas Platter. Le ludisme et la fluidité de ses textes qui se promènent librement dans des univers hétéroclites l'inscrivent dans la filiation plus récente d'un autre écrivain badaud, le Genevois Charles-Albert Cingria (1883-1954). L'altérité est en somme chez Bouvier source de *décentrement*, puis de *recentrement* au sein d'une subjectivité suffisamment pleine pour organiser audacieusement autour d'elle un syncrétisme culturel.

2. Littérature migrante : la diffraction identitaire

La littérature de la migration nous porte vers une problématique fondamentalement différente, si ce n'est antinomique. En effet, le déracinement involontaire pose la question de l'intégration dans un pays d'accueil et de l'inscription en tant que groupe minoritaire au sein d'une culture dominante. Cette fracture sociale s'accompagne inévitablement d'une tension identitaire causée par la perte, dans l'exil, des référents culturels. Pas de rencontre harmonieuse ici, au sein d'une expérience où domine ce que je propose d'appeler une *diffraction identitaire*, une dilution de soi par l'impossible conciliation entre deux territoires attachés à deux univers culturels et langagiers différents; rencontre difficile débouchant au mieux sur un *entre-lieu* et transmué très rapidement en un non-lieu ou encore un « hors-lieu », selon l'expression de Régine Robin¹². Le décentrement géographique, très vite intériorisé en perte de statut social, devient alors sentiment d'aliénation et d'exil intérieur.

2.1. Panorama

Les différents textes d'auteurs romands, qui ont vécu l'exil ou qui sont des enfants issus de la deuxième génération, présentent de fortes similarités, malgré la disparité des expériences et des moments historiques vécus. Les deux grandes vagues

⁹N. Bouvier, *Les chemins du Halla San*, 41.

¹⁰*Ibidem.*, 42.

¹¹Voir à ce propos, N. Bouvier, « Éloge de la Suisse nomade », in *L'Échappée belle*.

¹²R. Robin, *Le Deuil de l'origine*. 1993.

d'immigration italienne – la première au début du XX^{ème} siècle, notamment pour construire le réseau de chemins de fer à travers les Alpes, la deuxième après la Seconde Guerre mondiale et ce jusque dans les années septante – ont entre autres été relatées par Anne Cunéo, Mireille Kuttel ou par Adrien Pasquali, enfant d'Italiens né en Suisse dans les années cinquante. Cette immigration économique a été suivie pendant la guerre froide par de nombreux réfugiés politiques venus de l'Est, dont la plus connue est Agota Kristof, écrivaine d'origine hongroise. Je pense également à l'écrivain Eugène, d'origine roumaine, mais qui a grandi en Suisse. D'autres cas, plus isolés, témoignent d'autres réalités, comme le récit de Micha Sofer, *Les Cinq Sentiments de l'exil*, où l'auteur d'origine juive égyptienne tente de reconstituer la mémoire de son exil ou encore les deux romans de Jean-Euphèle Milcé, écrivain haïtien qui vit en Suisse depuis quelques années.

À la lecture de ces textes, les similitudes apparaissent rapidement : l'organisation des récits, par exemple, renvoie souvent à l'idée d'écartèlement intérieur dans une logique de *bipolarité*, au sein d'une narration alternée comme dans *La Pérégrine* de Kuttel, où l'auteure enchaîne successivement le point de vue d'une grand-mère immigrée et de sa petite-fille née en Suisse; phénomène qui se retrouve dans *Un archipel dans mon bain* de Milcé, qui fragmente la vie d'une seule personne en voix de deux femmes renvoyant aux deux moments de l'existence de la protagoniste, celui de l'arrivée en Suisse et celui de son intégration, ce deuxième temps coïncidant avec le refoulement et l'oubli de son passé. Dans la même logique, Eugène intitule son livre *Mon nom*, jeu de miroir qui indique le dédoublement que le personnage est amené à éprouver au sein du texte. Micha Sofer a, quant à lui, préféré une structure en *mosaïque* pour son récit autobiographique, qui ne répond à aucune logique chronologique, mais juxtapose, au gré de sa mémoire, les événements qui révèlent la fracture psychique liée à l'exil.

L'autre caractéristique, qui se retrouve de façon transversale dans ces textes, est liée à la thématique de la *mémoire*, ou plus précisément à celle de l'oubli des origines : personnages amnésiques chez Milcé et Eugène, enfance malheureuse et refoulée chez Sofer, passé politique frappé de mutisme chez Kuttel, tout fonctionne comme si, pour être élu à l'intégration, il fallait reléguer son passé à une vie antérieure. De fait, l'œuvre fonctionne comme une véritable anamnèse, amenée à témoigner de l'impossible rencontre culturelle tout en portant en elle, dans le même temps, l'espoir d'un exorcisme et d'une réconciliation possible par les mots.

2.2. Adrien Pasquali : errance et expérience destructurante

Je me propose d'étudier ces thématiques de façon plus détaillée au sein de l'œuvre d'Adrien Pasquali, *Éloge du migrant. È periculo spogersi*. L'auteur y met en scène la lente désaffiliation d'un ouvrier saisonnier¹³ italien nouvellement arrivé en Suisse. Il le fait à travers le chemin de l'exil, qui mène de la rupture avec les siens, au passage de la frontière, puis à la vie en Suisse et enfin au retour en Italie dans une logique d'éternel retour, puisque le dernier chapitre du livre est paradoxalement numéroté comme s'il était le premier, et débouche sur un nouveau départ vers la Suisse. En l'occurrence, la rupture géographique que constitue le départ se transforme très vite en rupture sociale au sein du pays d'accueil, symbolisée par la barrière entre un espace public non maîtrisable et le monde intérieur du narrateur, qui contient les restes de mémoire. Ainsi, au passage de frontière :

« Dévisagé comme afin de me recouvrir du regard de cet autre, plus important que moi; dévisagé de ma peau d'homme, afin d'endosser la peau de l'exclu, de celui qui vient d'ailleurs et modifie toutes les apparences du lieu qu'il investit [...]. ; défait de ces yeux du dehors et des merveilles à cueillir, et renvoyé au regard du dedans et des trésors à entretenir. [...] Les secondes solitaires m'étaient comptées, je devinais confusément que là-bas serait le pays d'une plus grande séparation. »¹⁴

Plus loin, le narrateur constate encore que

« la séparation dressait un masque écarquillé entre le monde et moi. »¹⁵

Très vite, le décentrement géographique devient *déracinement* du narrateur, qui s'est dépouillé de son statut social, pluriel jusqu'alors (père, mari, citoyen), mais qui se résumera désormais à la seule désignation de travailleur. Le passage de frontière, symbolisé par le franchissement des Alpes à travers « ce tunnel, le noir de l'absence du regard et du vide des mots »¹⁶, implique la fin d'une inscription possible dans le monde extérieur et le nécessaire réinvestissement dans l'intériorité, doublé d'une solitude inévitable. Comme il le dit lui-même, le narrateur est « défait de ces yeux du dehors »¹⁷, les yeux de l'autre, constitutifs d'une richesse identitaire. Le corps, et plus précisément le visage, devient alors l'unique interface entre le dehors et le dedans, et

¹³Le statut de saisonnier en Suisse équivalait à la possibilité pour la main-d'œuvre étrangère de venir travailler quelques mois pendant la belle saison, principalement sur les chantiers et dans l'hôtellerie. Il ne tolérait aucun regroupement familial.

¹⁴A. Pasquali, *Éloge du migrant*, 27.

¹⁵*Ibidem.*, 29-30.

¹⁶*Ibidem.*, 35.

¹⁷*Ibidem.*, 28.

le symbole d'une spoliation en acte. Rien à voir avec le sujet de Bouvier, qui volontairement se dé-faisait de ses habitudes. Ici la personne est passivement détruite.

La bipolarité territoriale est donc plus qu'un écartèlement identitaire, qui peut se penser en termes de tensions surmontables et donc de possible enrichissement (métissage). Elle signifie plutôt un sentiment de dérégulation, par la perte de tout élément collectif structurant lié à l'étiolation de l'appartenance sociale. Le migrant n'est déjà plus de là-bas, mais n'est pas encore d'ici, et le sera-t-il seulement un jour ? Il est dans un « non-lieu », dans un « nulle part », il est « de rue », comme il le dit, tel un errant :

« Je suis de rue, et l'errance solidaire colle à ma peau. Je suis de la station, de la galerie et des voies; [...] chacun à sa manière déplace un centre de gravité de soi-même à soi-même, à l'autre ou à l'espace réorganisé sans que ma participation puisse se mesurer; et des carosses funèbres, tortueux ne roulent que pour moi. [...] Je suis de rue et mon soleil repu repose au crépuscule de mon ancien séjour; mes ombres ne s'étalent qu'en mon cœur, et personne ne saurait le piétiner. Je suis de rue de passage et d'impasse; je suis, et d'où je viens est mon seul but. »¹⁸

Tout s'oppose ici à la rue de Bouvier, qui pouvait être décrite par l'auteur avec un recul esthétisant et comme source d'apprentissage de l'altérité. Chez Pasquali, au contraire, la rue est le symbole d'une existence flottante, au sein d'un récit déréalisé, où l'ancrage spatio-temporel et la trame narrative sont réduits au minimum. Au sein de cette béance vient s'inscrire le long monologue intérieur du personnage, dont les phrases progressent dans une lenteur quasi étouffante, comme l'atteste par exemple la structure itérative du passage cité. Rien à voir donc, ici, avec l'écriture de Bouvier, où la multiplicité des faits racontés trouve son répondant dans un style fluide, et où l'idée de lenteur renvoie non pas à celle d'une existence lourde et stagnante, mais à celle de plénitude.

Le narrateur de Pasquali, perdu dans un présent indéfini (il est « de passage ») et sans perspective d'avenir (il est « d'impasse »), envisage ainsi comme unique perspective le refuge au sein de sa *mémoire*. Comme pour souligner cette « avancée à reculons », le livre fonctionne dans les trois premiers chapitres (numérotés 2, 3 et 4) sur le principe de l'analepse, en remontant dans le temps depuis l'installation dans le village helvétique jusqu'au départ de l'Italie. En outre, le travail de mémoire est métaphorisé dans le texte par l'événement et le creusement d'une route. Au fil de cette fouille, le protagoniste fait l'heureuse expérience de ne pas atteindre le vide, mais au contraire d'être révélé à « la reconnaissance d'un espace intérieur qui loge au cœur de soi, em-

¹⁸A. Pasquali, *op. cit.*, 17.

pli de figures que l'on entretient ou qui frappent à la porte secrète de l'individu. »¹⁹ Cette mémoire, constitutive des fondations de tout être humain, de son ancrage au sol, sera le seul bagage qui lui permettra de vivre une solitude intérieure; celle-ci se « concrétisera » paradoxalement par d'impossibles retrouvailles avec son lieu d'origine. La seule filiation avec celui-ci se concentrera dans ses souvenirs, dont il fera « le plein » lors de son retour au pays, alors qu'il s'agit en fait d'un simple ressourcement, incapable de combler la blessure intérieure creusée par l'éloignement géographique. En effet, seule la reconnaissance de cette mémoire permet la reconstitution d'un lien, car même les siens lui sont devenus étrangers :

« En fait, et je m'en rends compte, je devais avoir pris la décision, au cœur de l'embarras que je traînais en moi-même, de repartir : je pouvais consentir à sortir de mon silence non pas pour des paroles et des gestes d'affection mensongers, mais pour des marques d'un espace intérieur de la maison et de la mémoire que je saurais emporter avec moi. [...] Je devine aujourd'hui que mes pas redoublaient d'impatience, et le but de mon voyage s'est délité des certitudes qui pouvaient le rendre efficace ou rentable. Ainsi, la marche de l'exil ne me ramène que vers moi, dans ce lieu de l'être que je partage avec ceux de ma maison. »²⁰

Finalement, l'œuvre de Pasquali donne à réfléchir sur le statut de l'écriture. La position du migrant peut, en effet, refléter la posture même de l'écrivain au sein du monde social, du moins dans sa définition moderne. Comme il le montre dans son essai critique « Les Creux de parole. Construction et inachèvement de l'œuvre littéraire »²¹, la tradition littéraire occidentale, depuis le XIX^{ème} siècle, a institué l'idée que la démarche créative se base sur une faille originelle du monde, qui offre à l'écrivain la possibilité d'élaborer une poétique inscrite dans les marges du langage ordinaire, en créant un véritable « lieu de parole »²². En ce sens, le bilinguisme qui se niche au cœur des textes de la migration, concrétisé dans l'*Éloge du migrant* par des néologismes composés d'emprunts aux langues française et italienne, est une manière de souligner le questionnement de l'écrivain quant à son inscription dans le langage. Comme le souligne Gilles Revaz, « le migrant regarde en arrière et ne se guérira jamais de la nostalgie de l'intimité perdue. Celui-ci n'a pas de lieu d'où parler, ni de langue pour parler. Il va se construire en faisant de la langue la condition même du lieu de parole et en faisant de l'exercice de l'écriture la condition de possibilité de son existence [...]. »²³ Très explicitement, Pasquali a thématiqué ce questionnement dans son diptyque, *Portrait du tisserin en jeune poète*²⁴, roman d'apprentissage en grande

¹⁹ *Ibidem.*, 60.

²⁰ *Ibidem.*, 97.

²¹ A. Pasquali, « Les Creux de parole ».

²² A. Pasquali, « Territoire et lieux de parole », 12.

²³ G. Revaz, « Un migrant dans les lettres romandes », 160.

²⁴ Diptyque constitué par *L'Histoire dérobée* et *Passons à l'ouvrage*.

partie autobiographique, au sein duquel un jeune Italien de la seconde génération, qui a pu accéder à l'enseignement supérieur, devient écrivain. Dans le premier volume, l'auteur, de façon méta-littéraire, pastiche à chaque chapitre un auteur suisse romand tout en racontant l'accès de son personnage à la culture savante. La littérature romande devient donc la terre d'accueil de l'enfant d'immigré, « matériau où le migrant va puiser les conditions mêmes de sa possibilité d'être écrivain », comme le dit Revaz²⁵. Dans le deuxième texte, le protagoniste embrasse effectivement cette carrière en tentant de réconcilier deux espaces culturels maintenus séparés, deux univers sociaux et deux langues. Chez Pasquali, le langage semble donc bien être le lieu où se cherche une difficile conciliation identitaire.

3. Conclusion

Le récit de voyage, tel que le conçoit Bouvier, et la littérature de la migration permettent de confronter deux expériences de l'altérité qu'implique le décentrement géographique. Elles aboutissent le plus souvent à une opposition : si, chez Bouvier, la disparité culturelle est transcendée au sein d'un heureux métissage, préservé par une éthique humaniste, dans la littérature de la migration, et notamment chez Pasquali, l'altérité n'est pas surmontable et révèle une profonde blessure intérieure. D'un côté, enrichissement acquis par un voyageur occidental parti, au gré de sa curiosité, à la découverte de cultures éloignées et, à l'opposé, l'implosion d'un homme solitaire contraint à l'exil et à la perte identitaire. En d'autres termes, une expérience pleine et structurante chez Bouvier, associant l'ici et l'ailleurs, relatée au sein de récits ouverts sur une multitude d'anecdotes; chez Pasquali, une existence vidée de son sens, celle d'un nulle part où les éléments narratifs sont réduits au minimum pour laisser place à la lente désagrégation d'une conscience autocentrée sur sa seule intériorité; nomadisme heureux et librement opéré, d'un côté, immobilisme pétrifiant marqué du sceau du déterminisme social, de l'autre. Le décentrement, traversé par des rapports de domination inverses dans les deux réalités décrites, n'aboutit donc pas, malheureusement, au même lieu de l'existence.

²⁵G. Revaz, *op. cit.*, 160.

4. Bibliographie

Corpus

Bouvier N., 2001 : *L'Usage du monde*, Paris, Payot.

Bouvier N., 1996 : *Le Poisson-scorpion*, Paris, Gallimard.

Bouvier N., 1991 : *Les chemins du Halla San*, Genève, Zoé.

Pasquali A., 1984 : *Éloge du migrant. È pericolo spogersi*, Vevey, L'Aire.

Pasquali A., 1988 : *L'Histoire dérobée*, Vevey, l'Aire.

Pasquali A., 1989 : *Passons à l'ouvrage*, Genève, Zoé.

Études critiques

Bouvier N., 1996 : « Éloge de la Suisse nomade », in *L'Échappée belle. Éloge de quelques pérégrins*, Genève, Métropolis,.

Bouvier N., 1992 : *Routes et déroutes, Entretiens avec Irène Lichtenstein-Fall*, Genève, Métropolis.

Maggetti D., 1995 : « Les Récits de voyage de Nicolas Bouvier. La rencontre de l'ici et de l'ailleurs », *Europe*, 73, 25-31.

Pasquali A., 1991 : « Les Creux de parole. Construction et inachèvement de l'œuvre littéraire », in *Filiations et filatures. Littérature et critique en Suisse romande*, Genève, Zoé.

Pasquali A., 1995 : « Territoire et lieux de parole. Ou comment ne pas jeter les pères avec l'eau du bain », *Europe*, 73, 10-17.

Pasquali A., 1994 : *Le Tour des horizons. Critique et récits de voyage*, Paris, Klincksieck.

Revaz G., 2005 : « Un migrant dans les lettres romandes : la déchirure d'Adrien Pasquali », *Écriture*, 65, 168-170.

Robin R., 1993 : *Le Deuil de l'origine. Une langue en trop, la langue en moins*, Saint-Denis, PUV.

Le métissage des modèles normatifs : les *bons usages* francophones et l'ascendant du « français international »¹

Bernhard Pöll
Université de Salzbourg
Département d'Études Romanes
Akademiestraße 24, A-5020 Salzburg
Courriel: Bernhard.Poell@sbg.ac.at

Format vidéo

0. Réflexions préliminaires

Un colloque consacré au métissage dans la culture et dans la langue constitue un défi de taille pour un chercheur qui s'intéresse avant tout aux représentations – et moins aux phénomènes langagiers directement observables.

Je m'explique : pour le biologiste, le *métissage* est le « croisement » ou « le mélange des races » (*Petit Robert*, s.v. métissage), et la linguistique, souvent encline aux comparaisons **des** biologistes, a fait de ce concept – dans un processus de métaphorisation – un outil descriptif utile qui peut s'appliquer et s'applique effectivement à une multitude de configurations où deux ou plusieurs codes linguistiques entrent en contact ou s'interpénètrent – mentionnons à titre d'exemple la créolisation², l'alternance codique³ ou bien l'émergence de véritables langues mixtes⁴.

Or, contrairement aux chromosomes et gènes – et aux faits langagiers à proprement parler –, les représentations, conçues comme des construits mentaux, ne sont accessibles au chercheur que par voie indirecte. Parler de *métissage* dans le contexte des représentations, c'est donc soumettre ce concept à un nouveau processus d'extension ou de métaphorisation.

¹ Tant de par sa forme que de par son contenu, ce texte suit de près la conférence prononcée le 22 septembre 2006 dans le cadre du *Colloque sur le métissage : unité et pluralité du français – langue et culture – à l'heure de la mondialisation*.

² Due, entre autres, à l'impossibilité, pour les esclaves, d'accéder au modèle linguistique des maîtres.

³ Par exemple entre le français et l'arabe au Maghreb ou entre l'anglais et le français au Nouveau-Brunswick (province canadienne officiellement bilingue).

⁴ On pensera par exemple au *michif* (ou *mitchif*), langue mixte à base du cree et du français, parlée encore par quelques milliers de personnes dans l'ouest canadien.

Dans ce qui suit, je présenterai plusieurs phénomènes de diversification de normes en francophonie en examinant si le concept métaphorique de *métissage* peut être de quelque utilité pour une meilleure compréhension des phénomènes observables. Je focaliserai mon attention tout particulièrement sur deux cas précis : la situation de la Belgique francophone et celle du Québec.

1. Petite typologie des normes linguistiques

Mais d'abord, quelques précisions terminologiques me semblent indispensables : j'entends par *norme* non seulement un ensemble de prescriptions formelles consignées dans des dictionnaires, grammaires ou traités d'orthoépie (*norme prescriptive*), mais aussi un comportement récurrent et stable au sein d'une communauté parlante (*norme objective* ou *statistique*) et finalement les idées que les locuteurs se font de la correction linguistique ou de la situation idéale de leur communauté linguistique (*normes subjectives* et *fantasmées*). Les normes prescriptives sont conscientes, ce qui n'est pas nécessairement le cas des normes objectives.⁵

En francophonie, l'expansion et présence de la norme centrale a conduit – à des époques différentes selon les régions – à une prise de conscience des écarts que présentent les normes objectives périphériques par rapport à la norme dominante, l'usage des élites socioculturelles de Paris. Du coup, cette dernière révèle son caractère *exogène* et il est possible que les normes objectives, ou une partie d'entre elles, se voient investies d'une valeur identitaire pour devenir des *normes endogènes*.

Cependant, la norme centrale a un tout autre statut que la ou les normes endogènes – et cela n'est pas toujours rendu clair par les observateurs de situations francophones. Un petit extrait de la préface du *Nouveau Petit Robert* permet d'illustrer cet état de choses :

Le *Nouveau Petit Robert*, bien qu'il décrive fondamentalement une norme du français de France, inclut certains régionalismes de France et d'ailleurs, pour souligner qu'*il existe plusieurs ' bons usages ', définis non par un décret venu de Paris, mais par autant de réglages spontanés ou de décisions collectives qu'il existe de communautés vivant leur identité en français* (*Nouveau Petit Robert*, 1993, XIV ; mes italiques).

⁵ Pour en savoir plus long sur les types de normes et leurs fonctionnements on consultera avec profit les articles « Norme », « Typologies des normes » et « Norme endogène » dans Moreau (1997).

Ce que l'on observe ici, c'est la construction d'une équivalence qui ne résiste guère à une analyse plus approfondie, car le *bon usage* traditionnel est celui de Vaugelas, de l'Académie française, du Petit Larousse, de la grammaire de Grevisse, etc., c'est-à-dire une norme dont la codification a commencé au XVII^e siècle et qui a une assise solide au sein de la société, même si elle a fait l'objet de nombreuses critiques du fait de son caractère élitaire. Les autres *bons usages*, par contre, correspondent à des normes endogènes qui se trouvent dans une situation de concurrence permanente avec le français standard hexagonal : ils ne bénéficient ni d'un appareil de diffusion à l'extérieur ni d'ouvrages de codification.

Pour les Français, les représentations du bon langage se reflètent dans les autorités que j'ai citées, pour les francophones périphériques, il y a souvent un décalage entre ce qui est perçu comme normal et non marqué et la norme officielle qui repose sur des ouvrages de référence venant de l'extérieur.

C'est une des multiples origines de l'insécurité linguistique bien connue dont souffre la quasi-totalité des francophones périphériques ; cela nous mène directement à la situation de la Belgique.

2. La Belgique francophone : de la stigmatisation à la variété de prestige propre ?

En Belgique – comme ailleurs dans la francophonie européenne –, l'expansion du français commun comme langue parlée au XIX^e siècle a conduit à des formes intermédiaires entre les patois et le français standard. Perçus comme des formes contaminées et viciées du bon langage, ces français régionaux constituèrent la première cible d'un purisme qui prônait l'alignement total sur le français de Paris et créait par là une insécurité linguistique profondément intériorisée.

On se rappellera à ce propos l'argument invoqué par Antoinette Spaak lorsqu'elle proposait en 1975 son célèbre décret pour protéger la langue française : « nous parlons naturellement moins bien que les Français » (cité dans Klinkenberg 1985, 111). Ce courant puriste trouve son accomplissement dans la *Chasse aux belgicisms* : ce dictionnaire correctif paru en 1971 est devenu en peu de mois un véritable succès de librairie.

Plus près de nous, on peut cependant diagnostiquer des évolutions qui nous amènent à penser qu'un changement est en cours :

- Un récent dictionnaire différentiel – *Belgicisms. Inventaire des particularités lexicales du français de Belgique* (Bal et al. 1994) – gratifie les mots qu'il recense de toutes les vertus, car ils « exprime[nt], au-delà des réalités et des sentiments présents, le goût du passé, le bonheur de l'enfance, les souvenirs

d'étudiants, le plaisir des mots oubliés et retrouvés ... » (Bal et al. 1994, 4e de couverture). Curieux détail à signaler : deux des auteurs de ce dictionnaire avaient collaboré à la *Chasse aux belgicisms*, et la plupart des mots et expressions dénoncés dans le célèbre recueil de mots à éviter apparaissent dans *Belgicisms* sans faire l'objet de critique.

- Puis, dans les années 1990, les instances de la politique linguistique en Communauté française de Belgique (CFB: Conseil supérieur de la langue française, Service de la langue française) se sont lancées dans des activités d'aménagement linguistique, c'est-à-dire qu'elles interviennent sur le corpus de la langue, et ce souvent indépendamment de la France.

Ainsi, malgré la critique de l'Académie française, la Belgique francophone a poursuivi sa propre politique non seulement en matière de féminisation, mais aussi en ce qui concerne la Réforme de l'orthographe de 1990, dont l'application est recommandée alors que ces propositions sont restées lettre morte en France.

Dans le domaine de la terminologie, la Belgique déploie également une activité qui, même si elle s'inscrit dans la coopération avec les Commissions ministérielles de terminologie françaises, conduit à l'officialisation d'éléments qui appartiennent aux normes objectives propres et présentent des divergences par rapport à l'usage franco-français. L'officialisation ne s'arrête d'ailleurs pas aux termes techniques très spécialisés, mais touche aussi des mots qui se trouvent dans la zone brouillée entre langue de spécialité et langue commune.

Ainsi, la CFB accepte ou officialise non seulement des termes techniques déconseillés en France (B : *didacticiel* vs. F : *logiciel pédagogique* ; B : *parrain* vs. F : *parraineur*), mais confirme aussi la légitimité de mots ou expressions tels que *année académique* (vs. F : *année universitaire*), *minerval* (vs. F : *frais de scolarité*), *latte* (vs. F : *barre transversale*) ou *maison de repos* (vs. F : *maison de retraite*).

- Finalement, une lecture contrastive des études sociolinguistiques réalisées depuis les années 1980, semble confirmer l'impression d'une revalorisation des spécificités du français en Belgique. S'il est vrai que d'une façon générale, la grande majorité des études – de Lafontaine (1986) à Francard (1993) – mettent au jour une insécurité linguistique largement répandue chez les francophones belges, il convient de brosser un tableau plus nuancé.

D'abord, on s'aperçoit qu'il y a un décalage entre les attitudes exprimées « à chaud », qui semblent attribuer au français de Belgique une position d'égalité avec le français de France, et le discours épilinguistique plus libre. Ainsi, un grand nombre des enquêtés de Francard et coll. (1993) rejettent les stéréotypes quant à la meilleure qualité du français de France ou l'idée selon laquelle « bien parler c'est parler sans

accent », mais finissent par admettre l'existence d'un modèle extérieur.

Puis, la légitimité du français de Belgique varie selon le contexte ou – pour reprendre la terminologie de Bourdieu – selon le type de *marché linguistique*. Ce qui est légitime sur le marché restreint ou privé est rejeté sur le marché officiel ; en conclusion à son étude de 1986, D. Lafontaine l'a exprimé en ces termes :

[...] tel produit (par exemple, l'accent liégeois), proposé sur le marché officiel, sera déprécié ; le même produit, offert sur un marché restreint, privé (la famille, les amis, la région) se verra doté d'un prix parfois plus élevé que les produits hautement légitimes (l'accent parisien par exemple) (Lafontaine 1986, 133).

La dernière étude en date dont nous disposons apporte des éléments qui contredisent également la sujétion totale au français de France :

Moreau et al. (1999) ont pu montrer que la fusion, dans l'imaginaire linguistique, entre les catégories *belge* et *incorrect* (et inversement : *français* et *correct*) n'est plus pertinente et qu'il existe une catégorie spéciale de belgicisms :

il en est des 'nobles', qui échappent à la stigmatisation : ceux qui prennent leur ancrage dans le groupe socioculturellement dominant (Moreau et al. 1999, 10).

Contrairement à ce qu'on a pu voir par le passé – dans le discours puriste traditionnel, « l'ensemble des variétés linguistiques non légitimes et donc à proscrire sera dominé par celles qui sont susceptibles de recevoir une définition géographique » (Klinkenberg 1985, 108) – aujourd'hui, c'est avant tout le critère social qui détermine la hiérarchisation des variétés linguistiques en termes de légitimité.

Cette tendance était déjà apparue dans l'enquête de Dominique Lafontaine (1986), dans la mesure où la cible privilégiée de l'enseignement du français en Belgique n'était pas la variation régionale, mais les écarts par rapport à la norme qui ressortissaient de la variation sociale.

Ce qui a été établi pour le lexique dans l'étude de Moreau et al. (1999) vaut aussi pour l'accent : dans l'épreuve « Aimeriez-vous avoir un fils qui parle comme ça ? » (audition et évaluation d'enregistrements), un écart se dégage entre les variétés populaires (nettement rejetées) et les variétés soutenues (évaluées favorablement). Si le critère géographique intervient, c'est seulement au second degré *et en faveur de la variété soutenue belge* qui est en effet légèrement mieux évaluée que la française (Moreau et al. 1999, 32). Cela montre clairement qu'il existe un étalon de correction à l'intérieur de la communauté parlante. On arrive donc – semble-t-il – à une situation

sociolinguistique plus saine, car on est passé du schéma 1 au schéma 2 (Moreau et al. 1999, 29s.) :

1. langue incorrecte = langue des Belges = langue populaire
langue de prestige = langue des Français
2. langue stigmatisée = langue populaire (belge ou française)
langue de prestige = langue de la bourgeoisie culturelle
(belge ou française)
(Moreau et al. 1999, 29s.)

3. Le Québec : du « lousy french » au « français standard québécois » ?

Quant au Québec, il faut remonter un peu dans l'histoire pour mieux comprendre la situation actuelle : le Traité de Paris (1763), qui entérina la perte de la presque-totalité des possessions françaises en Amérique du Nord, signifie pour le Canada français une rupture sur tous les plans et eut des conséquences importantes pour la langue également : le vide économique et politique laissé par le départ d'une grande partie de l'élite française est immédiatement rempli par les anglophones, ce qui renforce le caractère rural de la francophonie nord-américaine. Sous la tutelle intellectuelle du clergé, détenteur du monopole de l'éducation, l'accent est alors mis sur la conservation des valeurs traditionnelles. Pour ce qui est de la forme du français, on note que son caractère dialectal s'accentue sensiblement et la structure sociale de même que le système éducatif contribuent à ce que ce parler traditionnel devienne une référence pour tous. Témoin la littérature québécoise de la première moitié du XIX^e siècle : elle reflète les normes objectives largement inconscientes et on ne voit pas encore les astuces typographiques – italiques et guillemets pour les canadianismes – qui s'imposeront lorsque l'orthodoxie sera dominante (cf. Pöll 2007).

La prise de conscience de la différence se fait lentement dans les premières décennies du XIX^e siècle et se cristallise dans le *Manuel des difficultés les plus communes de la langue française* (1841) de l'abbé Thomas Maguire, dictionnaire correctif qui inaugure la longue et fructueuse tradition que ce genre connaît au Québec. C'est donc à partir du milieu du siècle que les écarts du français au Canada sont perçus pour l'essentiel négativement.

À noter que l'esprit conservateur – Jean-Claude Corbeil (1976, 9) parlait d'une « idéologie de conservation » – a aussi quelque chose de positif, car il fournit le substrat pour une timide revalorisation des usages propres au Canada français :

Quant à l'autodépréciation linguistique s'ajoutent les préjugés des Anglophones, pour lesquels le français du Canada était une forme dégénérée du bon français, un simple patois, la centration sur les valeurs traditionnelles et le passé fomentent des recherches philologiques qui permettent de rehausser l'aspect classique et archaïque du français canadien, et certains glossairistes de la fin du XIX^e siècle (Oscar Dunn, 1880 ; Sylva Clapin, 1894) sont d'avis que tout n'est pas mauvais dans le français parlé au Canada.

Soit dit entre parenthèses que l'expression qui apparaît dans l'intitulé de cette section – *lousy french* – n'est pas une formulation créée par un Anglophone, même si elle pourrait très bien traduire les attitudes des Anglophones vis-à-vis de la variété canadienne à certains moments de l'histoire : la formule a été au contraire relevée en 1968 au cours d'une interview radiophonique dans la bouche de Pierre-Elliott Trudeau, premier ministre francophone du Canada de 1968 à 1979 et de 1980 à 1984.

Le vieux modèle linguistique des Canadiens français connaîtra deux influences majeures à partir de la fin du XIX^e siècle :

- d'abord, en raison de l'industrialisation et de l'urbanisation accélérées, l'anglicisation touche des fractions plus importantes de la population,
- puis grâce aux médias électroniques, le fossé qui sépare le français de France de celui parlé au Canada diminue.

On assiste alors à la lente émergence d'un nouveau modèle de langue parlée soignée, que la plupart des Québécois verront réalisé dans la prononciation des *annonceurs* de Radio-Canada. Cela n'empêche pas qu'au moment de la Révolution tranquille des années 1960 le spectre des attitudes envers les langues ou variétés en présence est très large et conflictuel : si le parler traditionnel est jugé inadéquat pour faire face à la modernisation, l'alignement presque total sur le français hexagonal, prôné par l'Office de la langue française dans les années 1960, revenait à imposer un modèle dans lequel les locuteurs ne se reconnaissent pas. Finalement, le vernaculaire urbain fortement anglicisé – le *joual* – s'attire le mépris des élites traditionnelles, mais c'est précisément à cette variété que recourra un mouvement littéraire et politique pour dénoncer la double aliénation linguistique des Québécois : aliénation due au poids de la langue et culture nord-américaines, mais aussi à un modèle linguistique extérieur senti comme écrasant – le français de Paris.

La querelle provoquée par l'exhibition au grand jour d'une variété stigmatisée sur la scène culturelle devait conduire, dans les années 1970, à l'opinion généralisée que les deux extrêmes sont à éviter :

- se trouver coupé du reste de la francophonie à cause de la promotion d'un parler populaire,

- mais aussi perdre la part d'identité véhiculée par sa façon de parler en adoptant en bloc le français standard de France.

C'est sur cet arrière-fond qu'on comprend mieux non seulement les nombreuses affirmations quant à l'existence d'une « norme d'ici » (la première, de 1977, émane de l'*Association québécoise des professeurs de français*), mais aussi les efforts déployés dans les années 1980 et 1990 pour codifier cette norme. En effet, le Québec se singularise au sein de la francophonie périphérique par l'existence de deux dictionnaires complets ayant vocation de décrire la norme endogène et d'en établir la hiérarchie interne : en 1988 est paru le *Dictionnaire du français Plus* (Poirier / Beauchemin / Auger 1988), quatre ans plus tard sort le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* (Boulangier / De Bessé / Dugas 1992 ; *DQA*). Tous les deux sont des adaptations de dictionnaires français.

Forts de la conviction que le français québécois est une variété nationale (et non pas régionale !) qu'on est en droit de décrire comme s'il était la seule variété de cette langue, les lexicographes ont fait l'économie des marques pour les spécificités québécoises et ont introduit en revanche une marque géographique pour les **francismes**, c'est-à-dire les mots censés ne pas appartenir au français québécois : ainsi, le *DQA*, qui a inclus bon nombre d'expressions familières et des anglicismes, présente des mots comme *maquignon*, *marron* ou *môme* assortis de la marque « France », signalant de la sorte qu'on les comprend mais qu'ils ne sont pas utilisés au Québec. D'autres mots apparaissent avec la marque « surtout en France », comme par ex. *tapissier*, *toubib* ou *weekend*. La préface du dictionnaire nous renseigne sur la portée de cette marque :

Cette expression sert à noter qu'un mot est usuel en France tout en ayant une certaine fréquence active au Québec, le plus souvent d'ailleurs dans le registre soutenu [...] (*DQA*, p. XXI).

Les trois options mentionnées – absence de marques pour les québécismes, marquage « en retour » des soi-disant francismes, introduction d'expressions familières et d'anglicismes – ont été la cible d'une critique acerbe très médiatisée. En effet, la parution du *DQA* a déchaîné des polémiques d'envergure durant plusieurs mois. Résultat : le dictionnaire n'est pas devenu un dictionnaire scolaire et il a vite disparu des rayons des librairies.

Certains observateurs ont vu dans cet échec un indice supplémentaire que la norme du français québécois ou un français standard québécois est une fiction.

Il y a pourtant des arguments en faveur de l'existence réelle d'une telle norme : plusieurs études ont montré que les Québécois refusent assez catégoriquement les affirmations du type « Le français québécois est moins beau que le français de France », « Je souhaiterais parler comme les Français », « On devrait utiliser des dictionnaires faits uniquement par les Français » (cf. l'étude de Bouchard / Maurais 1999).

Mais, comme ce genre de refus est toujours tributaire de la loyauté vis-à-vis du groupe d'appartenance, on ne le considérera pas comme déterminant à lui seul. Des études visant le propre comportement langagier me semblent plus fiables : elles montrent entre autres que les Québécois déprécient beaucoup moins leurs mots que ne le font d'autres francophones (cf. Paquot 1988) et que certaines particularités phonétiques sont considérées comme neutres, d'autres se voient même investies d'une valeur emblématique.

Ainsi, on peut tenir pour acquise l'existence de *bons usages* autres que celui de France, mais ils nous restent à nous interroger sur l'articulation de ces normes entre elles et l'éventuelle pertinence de processus de métissage.

4. Marges, métissage, supranorme, français international

Depuis que la sociolinguistique du français s'intéresse plus sérieusement aux normes régionales à l'échelle francophone, c'est-à-dire depuis environ 25 ans, plusieurs propositions de modélisation des rapports de forces sur l'échiquier normatif ont été faites : la panoplie va de modèles qui reposent sur le postulat d'une supra-norme coïncidant avec le bon usage traditionnel et en situation de diglossie avec la norme endogène (de Robillard 1993) jusqu'à l'idée selon laquelle la francophonie consiste, sur le plan linguistique, en un *conglomérat de variétés nationales*, en théorie toutes égales en valeur sur le marché linguistique.

Il me semble que ces deux extrêmes font l'impasse sur le climat normatif qui règne en francophonie :

- ceux qui postulent une supranorme qui repose sur le français de Paris ne tiennent pas compte du fait que les pratiques linguistiques des francophones sont très clairement guidées, dans de nombreuses situations – et même dans les plus formelles –, par un référent interne ;
- ceux qui souhaitent pour la francophonie une culture linguistique exempte d'insécurité linguistique exagèrent la portée des normes endogènes. Même si le *bon*

usage traditionnel n'exerce pas toujours une influence sur les pratiques concrètes, les représentations sont toujours informées par son omniprésence symbolique.

Pour mieux saisir le rapport entre normes endogènes et norme exogène, je propose d'adopter une définition de langue (ou variété) standard qui évite toute référence apriorique à des *variétés nationales* – et par là l'épineuse question de l'autonomie et de la quantification des écarts par rapport à la variété (jadis) dominante.

À mon sens, un **standard endogène** devrait se définir comme les « modalités d'existence de la langue standard ou [la] forme spécifique qu'elle revêt dans une partie du domaine », ce qui permet de le concevoir

comme l'ensemble des ressources linguistiques mises en œuvre dans les situations où la collectivité l'impose par consensus (Pöll 2005, 59).

Cette conception permet aussi de comprendre une des caractéristiques des situations de pluralité de normes : la concurrence entre les modèles normatifs fait que le consensus n'est pas généralisé. Il en résulte l'instabilité dans les jugements que l'on connaît.

Un standard national, tout en coiffant un continuum diaphasique/diastratique et de légitimité, comporte donc forcément des **marges** considérables. Cela s'explique précisément par les spécificités de sa genèse. Et c'est à ce niveau-là qu'on pourrait parler d'une espèce de *métissage* : on assiste à la fusion des modèles, accompagnée par des réajustements d'attitude.

On peut distinguer deux cas de figure :

a) la récupération de particularités traditionnellement taxées de familières ou populaires : au Québec, c'est le cas de la fusion du vieux et du nouveau modèle de prononciation, certaines caractéristiques du vieux modèle survivent dans la norme québécoise.

En Belgique, la revalorisation et l'officialisation de belgicisms correspond à ce scénario.

b) l'intégration d'éléments du *bon usage* traditionnel : même s'ils semblent se recouper totalement avec la norme exogène, certains éléments d'un standard national ne sont pas entrés tels quels dans le nouveau modèle.

Qu'on se rappelle la définition de la marque « surtout en France » dans le DQA : on y évoque explicitement que les mots portant cette marque appartiennent souvent au registre soutenu du français québécois. De cela on conclura deux choses : primo, ils

ne constituent nullement des éléments étrangers à la variété québécoise. D'après la judicieuse mise au point de M. Wauthion (2001), *francisme* désigne en effet

[...] **à l'intérieur du vocabulaire québécois**, les mots dont l'usage aliène de la communauté francophone (scil. québécoise) celui qui l'énonce (Wauthion 2001, 84 ; en gras dans le texte).

D'ailleurs, à force d'entendre un soi-disant *francisme*, les mécanismes de l'aliénation ne fonctionnent pas longtemps : comme il n'y a pas de frontière nette entre les variétés du français (contrairement à d'autres communautés linguistiques pluricontinentales), pratiquement tout ce qui se dit en France peut se dire en francophonie – si les paramètres de l'interaction s'y prêtent.

Secundo : le fait que les mots qu'on veut enfermer dans cette catégorie aient un statut différent qu'en France prouve qu'ils ont été intégrés dans le tissu lexical du français québécois : *week-end* ou *tapissier* n'appartiennent pas au registre formel en France. Des observations semblables pourraient être faites à propos de la Belgique – je me limite à l'exemple de la paire *moquette* / *tapis plain* (cf. Francard 1995) : de par son origine, *moquette* dans la bouche d'un Belge apparaît comme un mot du français de France, en réalité, ce mot fonctionne à l'intérieur du lexique du français de Belgique – à côté de *tapis plain* – pour désigner quelque chose qui évoque le luxe ou la somptuosité. *Moquette* employé par un Français ne véhicule pas cette connotation.

Pour terminer ces réflexions, il me faut encore dire quelques mots à propos du terme de *français international*, puisqu'il apparaît dans le titre de ma communication. Il s'agit d'un concept extrêmement flou et dont la raison d'être est la volonté de masquer le fait qu'en réalité on parle du français hexagonal, *conçu comme une supranorme*. Dans les débats sur la norme en francophonie, son usage s'inscrit souvent dans une attitude qui nie toute pertinence aux normes régionales.

Ainsi, ceux qui affirment par exemple que la norme du français québécois est un mythe soutiennent que les Québécois aspirent uniquement au *français international* lorsqu'ils se trouvent dans des situations de communication formelles.

Quant à la Belgique, le fait que dans une des études que j'ai citées, les locuteurs aient exprimé une préférence pour la variété soutenue belge, contredit une telle idée. Par ailleurs, ce genre d'affirmation suppose des connaissances très précises sur l'imaginaire linguistique des individus parlants : dans un travail récent, Bouchard et al. (2004) ont montré que l'utilisation, par un francophone périphérique, d'un mot

franco-français, ne prouve pas qu'il le fait pour se conformer au français de France ; il se pourrait très bien que le locuteur aspire à l'usage prestigieux de sa communauté parlante, qui se caractérise précisément par le fait que cet usage a incorporé des mots de cette variété ...

Quoi qu'il en soit, cette situation complexe – pour le locuteur, dont le choix des variantes est influencé par de nombreuses variables, et pour l'observateur, qui a du mal à pénétrer l'imaginaire linguistique des sujets parlants – confirme le diagnostic implicite d'un ascendant certain du français de France sur l'ensemble des locuteurs du français.

5. Références

- BAL, W. & A. DOPPAGNE & A. GOOSSE & J. HANSE & M. LENOBLE-PINSON & J. POHL & L. WARNANT, 1994 : *Belgicismes. Inventaire des particularités lexicales du français en Belgique*, Louvain, Duculot.
- BOUCHARD, P. & J. MAURAI, 1999 : « La norme et l'école. L'opinion des Québécois. », *Terminogramme*, 91/92, 91-116.
- BOUCHARD, Pierre & M.-L. MOREAU & P. SINGY, 2004 : La place du français de France dans la conscience normative des Francophones belges, québécois et suisses : une erreur de perspective. In : Bouchard, P., éd. : *La variation dans la langue standard. Actes du colloque tenu les 13 et 14 mai 2002 à l'Université Laval dans le cadre du 70^e Congrès de l'ACFAS*. Québec, Gouvernement du Québec, 37-50.
- BOULANGER, J.-Cl., 1999 : « Images de la norme du français québécois. Les perspectives lexicographiques contemporaines », *Cahiers de lexicologie*, 75/2, 113-127.
- CORBEIL, J.-Cl., 1976 : « Origine historique de la situation linguistique québécoise. » *Langue française*, 31, 6-19.
- BOULANGER, J.-Cl. & B. DE BESSE & J.-Y. DUGAS, 1992 : *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*. Montréal, DicoRobert.
- FRANCARD, M., 1993 : « Trop proches pour ne pas être différents. Profils de l'insécurité linguistique dans la Communauté française de Belgique. » *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, 19, 3/4, 61-70.
- FRANCARD, M., 1995 : « Lorsque le français doit compter avec les parlers régionaux. » In : Francard, M. & D. Latin. eds. : *Le régionalisme lexical*. Louvain-la-Neuve, Duculot, 57-66.
- FRANCARD, M., 1998 : « La légitimité passe-t-elle par la reconnaissance d'une variété « nationale » ? Le cas de la communauté française de Wallonie-Bruxelles. » *Revue québécoise de linguistique*, 26/2, 13-23.

- HANSE, J. & H. BOURGEOIS-GIELEN & A. DOPPAGNE, 1971 : *Chasse aux belgicisms*, Bruxelles, Plisnier.
- KLINKENBERG, J.-M., 1985 : « La crise des langues en Belgique. » In : Maurais, J., ed. : *La crise des langues*, Québec/Paris, CLF/Robert, 93-145.
- LAFONTAINE, D., 1986 : *Le parti pris des mots. Normes et attitudes linguistiques*, Bruxelles, Mardaga.
- LAFONTAINE, D., 1991 : *Les mots et les Belges*, Bruxelles, Service de la langue française (Français et Société 2).
- LE NOUVEAU PETIT ROBERT, 1993 : *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Nouvelle éd. remaniée et amplifiée sous la dir. de Josette Rey-Debove et Alain Rey. Paris, Dictionnaires Le Robert.
- MAURAI, J., 1999 : *La qualité de la langue : un projet de société*. Québec, Conseil de la Langue Française.
- MOREAU, M.-L., ed., 1997 : *Sociolinguistique. Concepts de base*. Sprimont, Mardaga.
- MOREAU, M.-L. & H. BRICHARD & Cl. DUPAL, 1999 : *Les Belges et la norme. Analyse d'un complexe linguistique*, Bruxelles, Communauté française de Belgique/Duculot.
- PAQUOT, A., 1988 : *Les Québécois et leurs mots : étude sémiologique et sociolinguistique des régionalismes lexicaux au Québec*, Québec, Presses de l'Univ. Laval.
- PAQUOT, A., 1993 : « Des dictionnaires pour perdre le nord ? L'évolution récente de la lexicographie québécoise et l'insécurité linguistique. » In : *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, 19, 3/4, 199-208.
- PAQUOT, A., 1995 : « Le terme *francisme* : les avatars lexicographiques d'un concept à revisiter. » *Langues et linguistique*, 21, 121-136.
- PÖLL, B., 1998 : « Le français ou les français ? La difficile naissance de la pluricentricité. » *Lengas*, 43, 163-182.
- PÖLL, B., 2001 : *Francophonies périphériques. Histoire, statut et profil des principales variétés du français hors de France*, Paris, L'Harmattan.
- PÖLL, B., 2005 : *Le français langue pluricentrique ? Études sur la variation diatopique d'une langue standard*, Francfort etc., Lang.
- PÖLL, B., 2007 : « Norme(s) linguistique(s) et langue d'écriture au Québec et dans les Caraïbes francophones. » In: Laferl, Ch. F. & B. Pöll, eds. : *Amerika und die Norm: Literatursprache zwischen Tradition und Innovation*. Tübingen, Niemeyer (sous presse).

- POIRIER, Cl., 1998 : « De la défense à la codification du français québécois : plaidoyer pour une action concertée. » *Revue québécoise de linguistique*, 26/2, 129-150.
- POIRIER, Cl. & N. BEAUCHEMIN & P. AUGER, 1988 : *Dictionnaire du français plus*, Montréal, Centre éducatif et culturel. (= DQA)
- REINKE, K., 2004 : *Sprachnorm und Sprachqualität im frankophonen Fernsehen von Québec. Untersuchung anhand phonologischer und morphologischer Variablen*, Tübingen, Niemeyer.
- ROBILLARD, D. de, 1993 : « Normalisation de la régionalité/régionalisation de la norme. » In : Baggioni, D., ed. : *Encyclopédies et dictionnaires français : Problèmes de norme(s) et de nomenclature*. Aix-en-Provence, Univ. de Provence, 141-173 (Langues et langages No.3/1993).
- TREMBLAY, L., 1990 : « Attitudes linguistiques et perception sociale de variables phonétiques. » *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, 9/3, 197-221.
- WAUTHION, M., 2001 : « Le francisme est-il une notion lexicologique pertinente ? » *Le français moderne*, LXIX/1, 77-85.

Émergence et expansion des langues mixtes en Afrique francophone : camfranglais, nouchi, hindoubill ...

Ambroise Queffélec
Université de Provence (France)
Département de Littérature Française,
29, avenue Robert-Schuman
13621 Aix-en-Provence Cédex 1
Courriel: AJMQUEFFELEC@aol.com

Format vidéo

0. Introduction

Un fait relativement récent dans l'évolution du français en Afrique noire francophone est le développement, en particulier chez les jeunes, de codes métissés, résultats de croisement de plusieurs langues dont le français. La première caractéristique des productions linguistiques qui en résultent est l'intelligibilité très réduite voire nulle de ces énoncés pour les francophones unilingues qui, pour déchiffrer le message, ont besoin de « traductions », par exemple face à des extraits de corpus comme ceux cités en annexe¹. Ces parlers qui constituent la face linguistique la plus saillante du multiculturalisme et du métissage des sociétés africaines, au moins urbaines (et on est là au cœur de la problématique de notre colloque) constituent pour les chercheurs, de par leur singularité, un champ d'étude difficile, très complexe mais passionnant. Ils soulèvent bien sûr le problème de leur place dans la typologie linguistique : qu'est-ce qu'une langue mixte ? Quels sont les critères de délimitation et de différenciation par rapport aux autres mélanges codiques ? Ils soulèvent aussi des questions liées à leur genèse : dans quelles conditions macrosociolinguistiques, pour répondre à quels besoins de leurs usagers et à quelles nécessités sociales ont-ils vu le jour et se sont-ils développés ? Enfin, se pose le problème de leur fonctionnement linguistique : comment s'effectue l'interpénétration des codes, quels sont leurs composantes lexicales, morphologiques, syntaxiques : se conforment-ils à une norme ou possèdent-ils une part de variabilité étendue sur laquelle peuvent jouer leurs utilisateurs ? Voici quelques-uns des sujets que j'aimerai aborder en m'appuyant essentiellement sur trois parlers dont l'un a disparu, l'hindoubill de Kinshasa (Congo démocratique) à base surtout de lingala et de français et dont les deux autres sont en plein essor, le cam-

¹ Pour tous ces corpus se pose le problème des conventions de transcription : plusieurs modèles d'écriture ou de transcription coexistent et varient en fonction de l'objet analysé lui-même et des objectifs du chercheur : sur ces problèmes fondamentaux qui conditionnent largement la description, on se reportera à Féral : 2006 ou à Ahua, à paraître.

franglais du Cameroun, mixte de français, d'anglais, de pidgin-english et de langues camerounaises et le nouchi de Côte-d'Ivoire, hybride à base de français, de dioula et d'autres langues africaines ou européennes.

1. Des langues mixtes

Les parlers que nous évoquons et que nous considérons comme des langues mixtes relèvent typologiquement des mélanges codiques (code mixing), terme « employé par les linguistes dans un sens très large pour désigner tout type d'interaction entre deux ou plusieurs codes linguistiques différents dans une situation de contact de langues » (Blanc, 1997 : 207). Ils se différencient cependant des autres formes de mélanges codiques, par ailleurs connus également en Afrique noire, comme :

- l'emprunt, utilisation d'un élément lexical issu d'une langue-source dans une langue-cible qui l'insère aux divers plans phonétiques, morphologiques, syntaxiques, etc. : les variétés régionales de français en Afrique font largement appel à ce procédé d'enrichissement comme en témoignent les nombreux lexiques de particularités lexicales du français en Afrique².

- les pidgins, langues secondes à lexique et grammaire réduits créés pour assurer des communications minimales entre des communautés conservant leurs langues propres dans les autres situations : des pidgins impliquant le français ont historiquement existé en Afrique pour les échanges commerciaux (« langue franque » en usage dans les ports d'Afrique du Nord ou « porto » en usage pour les besoins de la traite dans les comptoirs français de l'Afrique occidentale).

- l'alternance codique qui correspond à l'emploi alterné de deux codes linguistiques différents dans un même énoncé. Cette alternance est très courante en Afrique noire où elle porte des noms divers en fonction des codes qu'elle sollicite : *franlof* ou *francof* au Sénégal (alternance français-wolof), *fransango* en Centrafrique (alternance français-sango), *frangache* à Madagascar (alternance français-malgache). La différence entre langue mixte et alternance codique est que dans la première les codes s'interpénètrent et aboutissent à un code mixte intégré alors que dans la seconde, chacune des langues partenaires conservent leur règles propres de fonctionnement : tel est le cas dans cet énoncé de fransango qui met en scène une interaction entre étudiants banguissois :

- Chef de chorale-là ? - Il est chômeur ! lo mû cours na yâ tî â privé sô. Lo wara dix mille francs na fin du mois, lo vivre na nî awe.

ce qu'on peut gloser par :

« - Le chef de chorale-là ? – Il est chômeur (sous-entendu, il n'est pas intégré dans la fonction publique ou bien il n'a pas trouvé de poste fixe bien rémunéré).

² Cf. par exemple la synthèse opérée dans *l'Inventaire des Particularités lexicales du français en Afrique noire* ou dans les monographies nationales récemment parues concernant le français de Côte-d'Ivoire, du Tchad ou du Sénégal.

Il donne des cours dans un lycée privé pour un salaire de dix mille francs (CFA) par mois. Il se débrouille avec ça » (exemple emprunté à Queffélec, 1997 : 60).

Si dans les alternances, il est relativement facile d'identifier les fragments qui appartiennent à chacune des langues impliquées et s'il s'agit donc d'un phénomène de coexistence d'idiomes qui ressortit au discours, dans les parlers qui nous intéressent au contraire, il y a intrication des deux langues qui se mêlent pour produire un idiome spécifique.

2. Conditions d'émergence des langues mixtes

2.1. Contextes géolinguistiques

Une analyse comparée de la situation du français et des autres langues en contact permet de mieux définir les contextes macrosociolinguistiques propices au développement des codes mixtes :

2.1.1. Plurilinguisme généralisé

La première condition est l'existence d'un multilinguisme au niveau étatique. Les trois pays concernés sont ceux où la diversité linguistique est la plus large en Afrique francophone. Le Cameroun compte environ³ 250 langues en plus des deux langues officielles, le français et l'anglais, la République Démocratique du Congo (ex-Zaïre) 250 langues environ également⁴, et la Côte-d'Ivoire une soixantaine⁵. L'existence d'une « Babel linguistique » au niveau de la nation paraît une condition nécessaire mais non suffisante.

2.1.2. Absence de véhiculaire africain d'extension nationale

Pour qu'émergent les parlers mixtes, il ne doit pas exister de langue véhiculaire africaine couvrant l'ensemble du pays. En effet, lorsque tel est le cas (wolof au Sénégal, bambara au Mali, sango en Centrafrique, kinyarwanda au Rwanda ou kirundi au Burundi), ce véhiculaire couvre l'essentiel de la communication « informelle » (oral en particulier) et laisse au français, langue officielle, les secteurs « formels » (écrit par

³ Les chiffres varient selon les décomptes : l'ouvrage collectif du C.I.L.F (Barreteau éditeur) a le mérite de donner des évaluations concertées entre chercheurs, reposant sur une exploitation méthodique de la littérature sur le sujet. Dans l'ouvrage cité, Patrick Renaud parle de « 300 langues et dialectes » (486). Plus récemment à la suite des travaux de l'*Atlas linguistique du Cameroun*, le chiffre de 248 langues africaines est le plus souvent avancé (cf. Mendo-ze, 1999 : 45).

⁴ Chiffres avancés dans l'ouvrage collectif de la Confemen, 1986 : 341.

⁵ Ici encore l'approximation est de mise puisque, comme le rappelle Kouadio N'Guessan, 2001 : 179, on ne dispose pas pour la Côte-d'Ivoire d'un « inventaire exhaustif de toutes les langues et de leurs variantes dialectales ».

exemple)⁶. La complémentarité fonctionnelle entre français et langue « nationale véhiculaire » ne permet pas le développement de langues mixtes mais autorise seulement au niveau du discours le développement d’alternance codique du type fransango. Dans nos trois pays, il existe certes des véhiculaires africains mais ceux-ci ont une extension régionale (ce qui n’exclut pas d’ailleurs qu’ils soient aussi employés dans les pays voisins frontaliers). En Côte-d’Ivoire, le dioula, relevant typologiquement du grand ensemble des langues mandé, est véhiculaire essentiellement dans le nord du pays même s’il a tendance à se développer dans les grandes villes du sud, Abidjan en particulier. Cependant sa perception comme « langue des nordistes musulmans » ou des émigrés venus du Burkina et du Mali en limite l’extension dans le sud chrétien ou animiste, d’autant plus que les tensions ethniques sont exacerbées par la partition *de facto* du pays entre nord (contrôlé par les rebelles) et sud (siège du gouvernement « légal ») depuis bientôt quatre ans. Au Cameroun, « neuf langues ont une fonction véhiculaire attestée mais cinq seulement présente une aire de diffusion importante : fulfuldé au nord ; beti-fang au centre-sud et est ; pidgin english dans le nord-ouest, le sud-ouest, l’ouest et le littoral ; basaa dans les aires du bakoko, du tunen, le littoral, le centre et le sud ; duala dans le littoral et le sud-ouest » (M.A. Boum Ndongo-Semengue et E. Sadembouo, in Mendo-Ze, 1999 : 67). Enfin la R.D. Congo comprend quatre grands véhiculaires d’extension régionale : swahili dominant dans toutes les régions de l’est, lingala, parlé principalement dans le nord et le nord-est (y compris la capitale Kinshasa), ciluba véhiculaire dans le centre (Kasai), enfin kikongo, prépondérant dans l’extrême-ouest.

2.1.3, Bilinguisme français/véhiculaire africain d’extension régionale

Il s’agit maintenant de rendre compte du fait qu’aucune langue mixte ne se soit développée ni au Gabon, ni au Congo-Brazzaville. Dans le premier pays, l’absence de langue véhiculaire autre que locale fait que le français est devenue l’unique langue véhiculaire servant à la communication interethnique, les nombreuses langues ethniques (une cinquantaine) voyant leur champ d’emploi restreint à la sphère familiale en ville⁷. L’extension du champ d’emploi du français et sa vernacularisation très avancée en particulier dans la capitale Libreville, a entraîné l’émergence d’un argot de jeunes (parler des Cool-Mondjers) mais rien qui s’apparente à un code mixte. Au Congo-Brazzaville, il existe bien deux langues véhiculaires nationales reconnues par

⁶ Cette vision de la distribution des langues, globalement valide, mériterait d’être nuancée, car les véhiculaires africains tendent depuis les années 2000 à occuper une place plus importante dans les domaines formels, alors qu’inversement le français (ou plus exactement la variété locale de français) gagne des parts de terrain (en ville en particulier) dans certains domaines « informels ».

⁷ Ces langues vernaculaires « sont cantonnées à la périphérie de l’activité nationale et n’interviennent pas comme langues de communication institutionnalisées. Elles ne présentent aucun intérêt pour le citoyen dans l’activité nationale » (Mba-Nkoghe, cité par Moussirou-Mouyama et de Samie, 1996 : 609).

la Constitution, le lingala (« langue du fleuve ») parlé surtout au nord du pays et le kituba (« langue du chemin de fer Brazzaville-Pointe-Noire ») employé surtout au sud ; cependant, en dépit de la forte francisation du pays, aucune langue mixte n'apparaît : cette absence s'explique, selon nous, par le fait que le français est en contact dans la capitale Brazzaville non avec une seule langue dominante mais avec les deux langues véhiculaires africaines et même avec une langue ethnique, le lari, très anciennement enracinée dans les quartiers-sud de Brazzaville (cf. Massoumou, 2006). Pour que naisse une langue mixte, il faut que coexistent sur un même territoire deux et seulement deux langues véhiculaires concurrentes et de poids statutaire voisin.

2.2. Contextes sociolinguistiques

L'apparition de langues mixtes, si elle n'est possible que dans certaines situations géopolitiques, correspond avant tout à un besoin social : elle est une réponse au sentiment d'inadéquation que les sujets parlants bilingues éprouvent à l'égard de chacune des langues qui composent leur répertoire linguistique. Dans les cas qui nous intéressent, on relève certaines constantes.

2.2.1. Insécurité linguistique

L'absence de maîtrise de l'une des langues en contact, en l'occurrence le français, est un élément récurrent : en tant que langue officielle, outil de prestige, principal moyen d'accès à l'emploi, aux responsabilités, occupant les fonctions hautes de la communication, le français a été longtemps uniquement acquis par voie scolaire, dans le cadre d'un système éducatif sélectif et relativement performant. Les crises politiques et économiques des années 1980, conjuguées à la massification de l'enseignement, ont entraîné une quasi-faillite de l'appareil scolaire. Il s'en est suivi une baisse de niveau considérable en français, non seulement chez les élèves mais aussi chez les maîtres dévalorisés socialement. La méconnaissance des normes exogènes du français (le français dit standard), progressivement remplacées par des normes endogènes, a placé en situation d'insécurité la majorité des jeunes urbains tentés de rejeter ce qu'ils baptisent du nom de « gros français » (français académique considéré comme pédant) au profit d'un français local, d'un « français des rues » puisque le français s'acquiert de plus en plus dans les capitales africaines « sur le tas », dans le quartier, au marché, dans les transports en commun, les lieux de travail du secteur informel ... Il y a bien appropriation du français par un nombre croissant de jeunes urbains mais cette appropriation concerne la variété locale de français simplifiée et restructurée, surtout plus permissive (sur le modèle des véhiculaires africains eux aussi objet d'une simplification des langues ethniques dont ils dérivent généralement).

Cette insécurité linguistique vis-à-vis du français, joue aussi à l'égard des langues africaines, en particulier des langues ethniques. Comme le note Kubé (mais ce constat vaudrait aussi pour les autres jeunes Africains vivant dans les grandes villes), « l'usage des langues africaines est aujourd'hui, pour beaucoup d'élèves, une source autant de complexes que celui du français. Les jeunes n'apprennent plus suffisamment bien leurs langues premières et n'osent plus les utiliser de peur que les autres se moquent de leurs fautes » (Kubé, 2005, 162). Il existe donc une « insécurité bilinguistique » (Bretegnier, 1996), source d'angoisses et de frustrations.

2.2.2. Besoins identitaires

2.2.2.1. Identité nationale

Dans des pays multi-ethniques, où la question de l'identité est vitale (cf. par exemple les nombreux débats sur l'*ivoirité*), la langue officielle, surtout dans sa variété orthoépique, est incapable de satisfaire les besoins identitaires. L'ancienne langue coloniale n'est pas ressentie, quoi qu'en pensent certains intellectuels, comme une « langue africaine » : aucun des jeunes collégiens et ivoiriens interrogés par S. Kubé, « ne répond par oui à la question : est-ce que le français peut aujourd'hui être considéré comme une langue ivoirienne ? » (Kubé, 2004 : 149). Les langues africaines véhiculaires ne répondent aussi qu'imparfaitement à ces besoins identitaires quand leur champ d'extension ne couvrent pas l'ensemble du territoire national. En Côte-d'Ivoire, le dioula est perçu par les habitants du sud comme la langue des « commerçants musulmans » ; au Cameroun, chacune des langues véhiculaires se voit associée à un terroir ou à un groupe ethnique ; au Congo démocratique, les élections présidentielles récentes montrent bien l'assimilation que la majorité de la population fait entre tel leader politique et la langue véhiculaire qu'il emploie préférentiellement (Kabila/swahili *versus* Bemba/lingala).

Les langues mixtes non connotées régionalement ou ethniquement et spécifiques de la réalité nationale semblent plus à même de satisfaire ce désir identitaire : comme le dit un élève de première ivoirien : « le nouchi est né pour nous unir, c'est-à-dire pour qu'on ait une langue comme code et non le français qu'on nous a imposé » (Kubé, 2004 : 149). Similairement, les jeunes et adultes enquêtés par E. Ngo-Ngok-Graux en 2003-2004, se disent « fiers de cette invention purement camerounaise » et affirment que « le camfranglais est une sorte de syncrétisme national qui s'accompagne de l'intention de donner une marque locale à tout ce qui vient de l'extérieur » ; il est un « élément d'union nationale dans ce contexte de plurilinguisme » (Ngo-Ngok-Graux, à paraître). Dans l'appellation même de camfranglais⁸ la syllabe d'ouverture exhibe fiè-

⁸ Cette appellation, utilisée dans les divers articles qui lui sont consacrés, n'est cependant pas la plus fréquente : selon Harter, les locuteurs utilisent plus spontanément l'appellation *francanglais*.

rement l'affirmation d'une identité nationale : avec le camfranglais, le risque auquel on s'expose en choisissant de parler une langue européenne, fût-elle officielle, celui d'être taxé d'*acculturé*, d'*assimilé*, de *nègre-blanc*, de traître à sa culture d'origine⁹, perd toute raison d'être : ce parler transcende les différences ethniques puisqu'il emprunte aux différentes langues camerounaises et qu'il masque même par son hybridité les oppositions latentes entre francophones et anglophones (les « anglos »). Il traduit implicitement le désir d'une langue commune à tous, dépassant les clivages ethniques, géographiques et même sociaux (puisque'il est devenu un bien partagé entre jeunes scolarisés et jeunes peu ou non scolarisés, entre futurs cols blancs et jeunes appelés à occuper des métiers moins prestigieux).

2.2.2.2. Posture générationnelle

Élément de construction de l'identité nationale, les codes mixtes participent aussi à l'élaboration d'une identité générationnelle : ce sont (à l'origine du moins) des « parlars jeunes » dont on sait qu'ils ont tendance à se bâtir systématiquement dans la démarcation, l'innovation et la déviance avec la volonté de marquer les frontières¹⁰. Ils apparaissent comme la manifestation la plus visible des revendications d'une classe d'âge dans des sociétés africaines à dominante patriarcale, socialement figées et faisant peu de places aux « cadets ». Fosso (1999 : 192) note ainsi justement que « le camfranglais apparaît comme un phénomène discriminatoire : il est réservé à une classe de jeunes gens entre quinze et vingt-cinq ans qui ont envie de montrer leur différence, de montrer qu'ils peuvent s'exprimer en toute liberté, en toute confiance et en toute complicité ». Le même souci de s'affirmer en tant que classe d'âge prévaut dans les représentations des jeunes Ivoiriens à l'égard du nouchi : « le nouchi est la langue des jeunes Ivoiriens », « il est pour les jeunes le langage le plus parlé », « c'est une langue des jeunes et elle doit rester avec les jeunes, parce que les jeunes se comprennent mieux avec le nouchi, ils peuvent mieux s'exprimer » (réponses aux questionnaires ouverts de Kubé, 2005 : 136). Pour des jeunes Africains, utiliser les codes mixtes, c'est donc se différencier des « vieux », c'est-à-dire essentiellement des gouvernants, des parents et des professeurs, de ceux qui véhiculent des normes sociales et linguistiques rigides que les jeunes maîtrisent mal : il leur permet de se démarquer tout aussi bien des vernaculaires (auxquels restent attachés les Africains plus âgés conscients des risques de déculturation) que des langues de l'école (dont les maîtres s'appliquent en vain à enseigner le bon usage d'origine extérieure).

⁹ Dans le français endogène, les qualificatifs péjoratifs fleurissent pour dénoncer ceux qui ont adopté le comportement et les manières de parler des Européens : cf. le *toubab-gens* du Sénégal, le *moundjou voko* de Centrafrique, etc.

¹⁰ Cf. Caubet, Billiez *et alii* : 2004 : 12.

2.2.2.3. Positionnement social

Il existe une troisième fonction identitaire des codes mixtes : celle d'appartenance à un groupe social spécifique par ses codes et son positionnement : un point commun dans la formation des trois langues mixtes que nous évoquons est qu'à l'origine c'est une langue de « voyous » : le fait est patent pour l'hindoubill, langue des « bills », c'est-à-dire des « groupes de marginaux dont les activités échappent au contrôle des parents et de la police » (Sesep, 1979 : 286), comme le confirme Ossette (1992 : 475) : « à l'origine, l'hindoubill était pratiqué à des fins cryptiques par des groupes des bas-fonds de la société ». La pochette d'un CD audio¹¹ le présente d'ailleurs comme « a mix of French, English, Spanish and Lingala, a slang used by the youngsters that went to see Indian movies (Hindu) and western movies with Buffalo Bill, according to people who understand that slang, a translation would not be worth the effort ». Même milieu de naissance pour le nouchi dont le nom même (à l'origine controversée) aurait à l'origine signifié « voyou » (Lafage, 1991 : 97 qui date de 1977 ses premières traces). Le premier article paru dans la presse ivoirienne à son propos¹² le décrit comme « une langue métissée (français, langues africaines) qui serait apparue vers 1980 dans les bandes de jeunes des quartiers périphériques d'Abidjan, plus ou moins mêlés à des activités répréhensibles » (Lafage, 2002 : LV)¹³. Même milieu de naissance encore pour le camfranglais qui « a pour origine, selon toute vraisemblance, ce que l'on appelait encore dans le milieu des années soixante-dix, le "français makro" ainsi nommé car parlé, comme le "pidgin makro" par les makros (« voyous ») de Douala et de Yaoundé » (Féral, 1994 : 44-45), ce que confirme Essengue (1998 : 22) qui le présente comme « la langue des bandits de grand chemin, des malfrats de toutes les espèces : voleurs à la tire, coupeurs de bourses ou pickpockets ».

La naissance des parlers mixtes correspondrait donc à la fois à une nécessité cryptique (« ne pas se faire comprendre des autres groupes) et à une volonté d'affirmation de soi et de différenciation des marginaux, des « parias » tôt exclus d'un système scolaire sélectif, et donc en rupture de ban avec la société. Les langues mixtes auraient été créées par « une frange juvénile acculturée, ayant perdu une partie de ses valeurs morales essentielles », en opposition avec « une élite en puissance, scolarisée sous l'éclairage d'une morale positive, aspirant à une meilleure insertion sociale » (Manda, 1996 : 119). Elles auraient donc été un « outil revendicatif de classe » opposant les marginaux puis la masse des jeunes urbains aux « élites », comme l'affirme Mbah

¹¹ Cf. Collection A. Jérónimidis, *Ngoma, the early years, 1948-1960 popular african music*, 1996 : 22.

¹² Bernard Ahua et Alain Coulibaly, *Fraternité Matin* du 6/9/1986 : 2-3.

¹³ Cette origine est confirmée par Kouadio N'Guessan, 1990 : 373, qui affirme : « il [le nouchi] a été créé par les jeunes qui ont quitté l'école avec une connaissance plus ou moins suffisante du français ; Très rapidement il est devenu la langue des populations marginales : jeunes délinquants, loubards des quartiers populaires, membres de la pègre ivoirienne, mais aussi étudiants qui y ont trouvé un code secret bien à eux ».

Onana (1997 : 36) au sujet du camfranglais : « [...] contrairement au désir d'assimilation qui a caractérisé les "élites" pendant les périodes précoloniale, coloniale et après les indépendances, les jeunes élèves et plus largement les jeunes citadins ont pris position. En effet dans leur désir d'échapper au carcan du français et de l'anglais, langues du colonisateur et des intellectuels bourgeois, les jeunes élèves, les vendeurs à la sauvette, les revendeuses tentent de prendre une revanche sur une classe qui ne représente plus leurs intérêts ».

Très rapidement cependant, les codes mixtes se sont répandus dans les milieux des jeunes scolarisés peinant à maîtriser la langue d'enseignement et se sont transformés en variétés populaires appropriées par les jeunes, conformément à un cheminement suivi par beaucoup de « parlars jeunes » africains (cf. Kießling & Mous 2001). De là, sans doute la coexistence et la concurrence¹⁴ dans les langues mixtes qui nous intéressent, de deux variétés ou du moins de deux registres :

- d'une part, la variété « originaire » beaucoup plus cryptée et sujette à renouvellement, utilisée par les peu ou pas scolarisés et marginaux (voyous, enfants de la rue, chômeurs, travailleurs du secteur informel, etc.)
- d'autre part, la variété appropriée et adaptée par les jeunes scolarisés.

Cette dualité est attestée pour l'indoubill par Sesepe N'Sial (1979 : 265) qui distingue « forme historique de l'indoubill ou langue des anciens Bills » et « forme reconstruite », modèle stéréotypé bénéficiant d'un support écrit et diffusé à travers tout le Zaïre. Même constat pour le nouchi : Ahua, à paraître, relève l'existence de deux « registres », « l'un populaire, parlé par la masse de la jeunesse urbaine, et l'autre cryptique, pratiqué par ceux-ci (délinquants et bandits, etc.), plus hermétique et caractérisé sur le plan phonétique par de nombreux phénomènes combinatoires ». Un constat identique semble prévaloir pour le camfranglais où semble devoir être dissociée la variété, plus cryptique, utilisée par les peu scolarisés de celle, plus intellectualisée et plus ludique, parlée par les étudiants.

3. Structuration linguistique

Le premier fait à noter est que les codes mixtes sont consubstantiellement sujets à variations, que celles-ci soient diachroniques, diatopiques, diastratiques : l'une des raisons de leur succès est l'absence des contraintes normatives qui rendent insécure l'emploi des langues officielles : comme le kiswahili qui est selon le proverbe semblable à la chair de l'éléphant fraîchement abattu puisque chacun a la possibilité de s'y

¹⁴ Les enquêtes de Ngo-Ngok-Graux montrent que chacun des sous-groupes enquêtés (élèves/étudiants *versus* petits commerçants ou vendeurs à la sauvette peu ou pas scolarisés) se disputent le statut de groupe de référence (celui qui parle le plus et le mieux le camfranglais). Les peu scolarisés revendiquent avec vigueur leur compétence de « connaisseurs ».

tailler le morceau qui lui convient, les codes mixtes sont polymorphes et s'adaptent aux besoins et à la créativité de leurs utilisateurs. Dès lors, l'un des problèmes qui se posent lorsque l'on veut étudier ces parlers polynomiques est celui de sa démarcation d'avec les autres parlers qui coexistent avec lui sur le marché linguistique. Sans doute pourrait-on poser le principe qu'adoptent les descripteurs du français régional en zone créolophone, à savoir qu'est français régional ce que les locuteurs légitimes identifient comme étant du français régional ; cependant, le rendement de ce principe de différenciation fondé sur les représentations est assez limité dans notre cas puisque ses usagers n'ont qu'un sentiment assez diffus de la spécificité de leur code et que la dénomination elle-même ne fait pas toujours l'objet de consensus. Cette variabilité inhérente des parlers mixtes et cette difficulté à poser des bornes démarcatives nettes ne doivent pas empêcher de les caractériser d'un point de vue linguistique.

3.1. Vocabulaire composite

L'hétérogénéité de leur vocabulaire est une caractéristique que tous les descripteurs se plaisent à noter. La part des diverses langues-sources et des créations spécifiques varie suivant les parlers et les descripteurs ; En l'absence d'enquêtes systématiques portant sur des dénombrements méthodiques de grands corpus, on retiendra cependant quelques évaluations :

- nouchi : pour Ahua et alii (1998 et communication personnelle), sur un échantillon de 252 mots employés dans un texte de nouchi,

- 89 viennent du français (35,81 %),
- 80 sont d'origine inconnue¹⁵ (31,74 %),
- 41 sont des créations locales (essentiellement par hybridation entre différentes langues) (16,26 %),
- 33 sont des emprunts aux langues ivoiriennes (dioula, baoulé, bété) (13,09 %),
- 9 sont des emprunts aux autres langues européennes, anglais et espagnol (3,57 %),

-camfranglais : le tableau récapitulatif de Nguetchuing-Timnou (2004 :111) qui classe les 1209 vocables¹⁶ de son corpus en fonction de leur catégorie grammaticale et leur

¹⁵ Ahua (à paraître) précise que ces mots « sont créés par un processus lié à la représentation que se font les locuteurs par rapport à la réalité. Ces mots sont dans la plupart des cas des onomatopées et idéophones, mots créés par une représentation imagée réalisée de façon sonore ». Ahua (2006) cite dans son classement assez développé des créations lexicales des mots onomatopéiques comme *baou* ou son synonyme *gbombo* « pistolet, fusiller », des termes idéophoniques *gbroumbran* « remue-ménage, désordre », des lexies formées par troncation *cracra* (< fr. *craquer*) « gronder, s'en prendre à quelqu'un », des mots suffixés *bringage* (< fr. *bringue*) « danse ».

¹⁶ Aux 1206 vocables recensés dans le tableau, il faut ajouter 3 interjections.

langue d'origine est cependant instructif malgré ses imperfections et sa représentativité problématique¹⁷.

	noms	pronoms	articles	verbes	adv.	adj.	prép.	conj.	total
français	49	234	110	56	87	54	92	59	741
anglais	47	32	8	174	10	22	4	0	297
pidgin	10	1	0	11	4	13	0	0	39
langues camer.	2	0	0	13	0	0	0	0	15
autres	95	0	0	11	1	6	1	0	114
total	203	267	118	265	102	95	97	59	1206

Avec plus de 61 % des occurrences les vocables d'origine française restent globalement majoritaires : cette prépondérance s'accroît pour certaines parties du discours : les mots grammaticaux, prépositions, conjonctions, pronoms, articles sont très largement tirés du fond français.

L'anglais constitue la deuxième langue-source avec près de 25 % des occurrences mais connaît lui aussi une distribution très dispersée de ses vocables en fonction de leur classe syntaxique : il constitue la langue-source privilégiée pour les verbes et offre un nombre important de substantifs.

Le pidgin-english et les langues camerounaises fournissent à eux deux moins de 5 % des vocables, ce qui est très peu. Il est vrai que la chercheuse a eu tendance à gonfler l'apport de l'anglais au détriment du pidgin en ne tenant que médiocrement compte du fait que beaucoup de vocables se rencontrent à la fois en anglais et en pidgin et qu'un certain nombre de termes communs aux deux langues doivent être attribués au pidgin et non à l'anglais puisque dans le corpus de camfranglais étudié ils possèdent une forme sonore et une acception qui les apparentent incontestablement au P.E.

Enfin la rubrique « autres » avec près de 10 % des occurrences regroupe une majorité de termes qui sont le produit de la créativité langagière des locuteurs (néologismes propres au CFG, argots, camerounismes lexicaux) mais aussi des vocables d'origine inconnue de la descriptrice.

3.2. Hybridation lexicale

Le croisement entre plusieurs langues est un procédé extrêmement courant de création de mots dans les codes mixtes : le procédé est très vivant en hindoubill : le verbe *ko-dayer* « mourir » est un composite unissant le préfixe verbal bantou *ko-*, *ku-*, la racine

¹⁷ Son corpus produit par des locuteurs parlant pidgin se révèle beaucoup plus ouvert aux emprunts à l'anglais et au pidgin que certains autres corpus....

anglaise (*to die*) et le suffixe *-er* servant à former des verbes en français. Le procédé est beaucoup plus systématiquement utilisé dans le nouchi et dans le « français des rues » d'Abidjan dont il constitue selon Lafage (1998, 290) le « caractère le plus frappant » : ainsi, « à partir du dioula *kúru* « plier, tordre, mettre en boule » est créée la famille : *décrou* (« rendre ce qu'on a volé », *dé-* français + [kru]), *crouli* (« dissimulation frauduleuse », [kru] + *-li* suffixe dioula servant à former des noms à partir de verbes), *crousseur* « magouilleur, personne malhonnête » [kru] + français *-eur*) (Lafage, 1998, 282). Ces hybrides associent surtout des composants d'origine française¹⁸ et dioula. D'autres langues sont susceptibles de participer au processus de formation, l'anglais en particulier : ainsi le suffixe anglais *-man* vient concurrencer le suffixe français *-eur* pour former des substantifs désignant l'actant, d'où des doublets *gbasseur/gbassman* (« féticheur » du dioula *bàási* « médicament gris-gris » + suffixes *-eur* ou *-man*), *gbaneur/gbanman* (« drogué du dioula *gbàn* « chauffer »). De même se rencontrent des hybrides français-anglais (*breker* « séduire » de la racine (*to break* + suff. *-er*) ou anglais-dioula (*toutouja* [tutuja] (« prostitution, fait de se prostituer » de l'anglais *two-two* « prostituée de bas étage » [à deux shillings, deux pence] + suffixe dioula *-ya*). Il n'est pas rare que trois langues soient associées : ainsi le *baisingdrome* « lieu de rendez-vous galant payant (pour les étudiants) » se forme par combinaison du français *baise*, de l'anglais *-ing* et du dioula *dOrOmε* (« lieu où s'effectue une transaction »).

Le processus d'hybridation interne au mot est plus rare en camfranglais : sans doute trouve-t-on des mots hybrides associant une base française à un suffixe anglais comme *lansing* « fait de se jeter des fleurs », *craning* « action de se vanter », *shaker* « baroudeur », *knower* « connaisseur » mais ce procédé par lequel le camfranglais attache des suffixes disponibles dans une langue superstrate à certains radicaux pour dériver de nouveaux items lexicaux (Biloa, 1999 : 165) paraît moins productive. L'hybridation y est en effet surtout sensible au niveau morphosyntaxique.

3.3. Hybridation morphosyntaxique

Elle est particulièrement flagrante en camfranglais même si le degré d'hybridation varie en fonction du niveau syntaxique. Au plan de la macro-syntaxe (agencement des constituants de la phrase) le fait que les deux langues principalement sollicitées, le français et l'anglais, soient apparentées génétiquement et respectent l'ordre SVC a pour conséquence que l'organisation des constituants de la phrase de base respecte le modèle des langues européennes et adopte l'ordre sujet-verbe-complément (même

¹⁸ Il est plus juste de parler de mots d'origine française que de mots français car par rapport au standard, le signifiant comme le signifié peuvent être modifiés : ainsi *bradroiya* « amitié » associe le mot composé français *bras-droit* et le suffixe dioula *-ya* ; *grouilling* « débrouillardise » combine bien la racine française *grouill-* et le suffixe *-ing* mais donne à la racine un sens spécifiquement nouchi « se débrouiller ».

dans l'interrogative directe totale). Si la parataxe est dominante la subordination est loin d'y être absente : relatives, complétives en *que*, temporelles, causales, hypothétiques en *si* sont bien représentées dans les corpus oraux transcrits. Ce relatif respect des règles canoniques a d'ailleurs conduit certains analystes à considérer le camfranglais comme une variété de français parlé camerounais (celui que manient ordinairement ses utilisateurs en situation plus formelle) doté d'un lexique composite mais à bases majoritairement française et anglaise. Cette analyse semble un peu réductrice car elle ne prend pas en compte le niveau de la micro-syntaxe (combinatoire lexème/morphème) : ainsi on observe une déstructuration des langues européennes-sources puisque les paradigmes tendent à une simplification morphologique et à une certaine invariabilité : dans le cas du substantif et de l'adjectif, les marques de genre et de nombre sont le plus souvent absentes en camfranglais même lorsque dans la langue d'origine existe une opposition morphologique masculin/féminin et singulier/pluriel ; pour le verbe, les choses sont un peu plus complexes, d'autant que les lexèmes verbaux sont majoritairement empruntés à l'anglais ou au pidgin-english : selon Gerbault et Chia (1990 : 269) « les verbes conjugués en français ont leur forme normale, tandis que ceux empruntés à l'anglais ou à une autre langue sont invariables » : nos observations sont un peu différentes ; si les formes verbales françaises (en particulier les auxiliaires d'aspect ou de modalité qui sont presque toujours d'origine française) se conjuguent selon le système de la langue-source, les verbes d'origine anglaise perdent une partie de leur flexion (par exemple pas de *-s* final à la personne 3 du présent ou adoption d'une forme unique non fléchie pour les verbes qui différencient en anglais les bases de présent/prétérit/participe passé : ex. *elle a do comme si j'avais comot les ndos*), de plus, signe d'une hybridation forte, les lexèmes verbaux d'origine anglaise se voient fréquemment adjoindre des morphèmes d'origine française, que ce soit des morphèmes de personne (ex. *vous meetiez*) ou des morphèmes de temps (indice [e] venant sans doute de l'imparfait : *je grapais, il camait, je mimbayais, je knowais* ou indice [ã] provenant du participe présent en *-ant* : *en comotant, en camant, en la toumant*). L'interpénétration des langues est forte, d'autant que, au moins dans certaines variétés de camfranglais, il a, (selon Biloa, 1999 : 171), aussi « recours aux structures du Cameroun pidgin-english » qui interfère dans la formation des tiroirs verbaux : présent : *di + V* / passé composé : *don + V* / passé : *be(en) + V* / plus-que-parfait *be(en) + don + V* / futur : *go + V* / futur antérieur : *go + don + V* / modalité : *fit + V* (d'après Chia, 1990 : 123).

4. Pour ne pas conclure : le devenir des langues mixtes

La question qui ne manque pas de se poser est celui du devenir des langues mixtes... L'expérience de l'hindoubill nous montre qu'elles sont périssables : actif dans les années 1950-1970, ce parler, selon Edema (2006 : 32), meurt en tant que sociolecte en 1974 lorsque le régime Mobutu décide d'incorporer de force dans la Jeunesse du Mouvement Populaire de la Révolution, milice du parti unique, les caïds et les marginaux qui faisaient autorité en matière d'hindoubill : « les anciens *bills* deviennent des représentants du pouvoir *et l'hindoubill* qui était déjà une langue du dehors, donc rarement sinon clandestinement parlée à la maison, se voit encore stigmatisée et son usage se meurt ». Cependant, sa mort « officielle » en tant que parler ne signifie pas qu'il n'a pas laissé de trace. Le lingala et le français des capitales des deux Congos continuent, 30 ans plus tard, à employer un certain nombre de mots créés ou popularisés par les bills. Sur les 62 termes cités par Edema dans son article et récapitulés sous forme de lexique à la fin de sa contribution, 19 sont bien vivants et répertoriés dans l'inventaire lexical du français actuel au Congo-Brazzaville que nous allons prochainement faire paraître.

Si l'hindoubill est devenu un fossile linguistique ne laissant que quelques traces susceptibles d'intéresser les spécialistes¹⁹, l'avenir du camfranglais et du nouchi semble bien plus prometteur et à l'abri d'un caprice de l'histoire politique d'un pays. Cet optimisme de notre part repose sur un certain nombre de constats : La situation linguistique du Cameroun et de la Côte d'Ivoire actuels est différente de celle du Zaïre : à Kinshasa, le lingala jouait pleinement son rôle de véhiculaire urbain, ce qui limitait donc les possibilités d'extension de l'hindoubill qui est resté surtout une langue d'initiés et l'attribut de groupes sociaux (voyous ou étudiants « branchés ») limités par leur nombre et leur appartenance à une classe d'âge précise (les « jeunes »). A Abidjan, Douala ou Yaoundé, il n'existe pas, en dehors de ces parlers mixtes, de véhiculaire urbain qui remplisse toutes les fonctions véhiculaires ; de plus, les parlers mixtes ont débordé très largement leur milieu d'emploi original et se sont étendus à l'ensemble de la jeunesse urbaine ; ils ne sont même plus réservés aux jeunes puisque les adultes de quarante voire cinquante ans déclarent le parler occasionnellement et s'estiment en mesure de le comprendre. Devenant progressivement transgénérationnel et transsociétal, ils correspondent à un véritable besoin dans certaines grandes villes et participent activement de la définition d'une nouvelle identité urbaine voire nationale, en ce qu'ils transcendent les divisions ethniques et symbolisent le mélange de la tradition et de la modernité en conciliant génétiquement langues importées et langues africaines. Sans doute, ces parlers rencontrent-ils l'opposition des pédagogues, d'autant plus frileux sur les questions de normes qu'ils sont eux-mêmes pour la plupart en situation d'insécurité linguistique, mais le refus officiel de reconnaître les par-

¹⁹ La plupart des usagers actuels de ces termes ne les identifient plus comme provenant de l'hindoubill.

lers mixtes et de les prendre en compte dans l'enseignement ne tiendra pas longtemps, car beaucoup d'enseignants sont eux-mêmes des usagers au moins passifs (avec leurs élèves, avec leurs enfants...) de ces parlers et car l'école elle-même est devenue le principal lieu d'acquisition de ces codes mixtes²⁰. Langues de l'avenir, cela n'est pas sûr, mais cette hypothèse n'est pas à exclure si l'on prend en compte le parcours du swahili lui-même code mixte et désormais langue officielle ou véhiculaire dominante de plusieurs pays de l'Afrique des grands lacs.

5. Références bibliographiques

- AHUA M. B., 2006 : « La motivation dans les créations lexicales en nouchi », *Le français en Afrique*, 21, 143-157.
- AHUA M. B., 2007 : « Élaborer un code graphique pour le nouchi : une initiative précocée ? », *Le français en Afrique*, 22.
- AHUA, M. B. *et alii* (1998) : « Contribution à une meilleure connaissance des pidgins en Côte d'Ivoire », In Actes du 21ème Congrès de la SLAO, Bingerville (Côte d'Ivoire) (inédit).
- BARRETEAU D., (éd.) 1978 : *Inventaire des études linguistiques sur les pays d'expression française et sur Madagascar*, Paris, C.I.L.F.
- BILOA E., 1999 : « Structure phrastique du camfranglais : état de la question », In : Echu, G. & A. W. Grundstrom : *Official Bilingualism and Linguistic Communication in Cameroon*, Lang, New-York, 147-174.
- BLANC M., 1997 : « Mélange de codes ». In Moreau M.-L. : *Sociolinguistique. Concepts de base*, Sprimont, Mardaga, 207-210.
- BRÉTEGNIER, A., 1996 : « L'insécurité linguistique : un objet insécurisé ? », In de Robillard, D. de & M. Béniamino (éd.), *Le français dans l'espace francophone*, Tome 2, Paris, Champion : 903 – 923.
- CAUBET, MILIANI, LÉGLISE, MILLER, BULOT ET BILLIEZ (éds.), 2004 : *Parlers jeunes ici et là-bas, Pratiques et Représentations*, Actes des XIèmes Journées d'étude du CREAM, Paris, L'Harmattan (coll. « Espaces discursifs »), 288 p.
- CHIA E., 1990 : « The New Speech Forms of Rapidly growing City : Pidgin French and Camfranglais in Yaoundé », In *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université de Yaoundé*, VI, 1, 102-127.
- CONFEMEN, 1986 : *Promotion et intégration des langues nationales dans les systèmes éducatifs. Bilan et inventaire*, Paris, Champion.

²⁰ À la question de savoir où ils ont appris le camfranglais, les enquêtés de Ngo-Ngok-Graux (2006 : 222) répondent à 85 % « l'école ». Similairement, les Ivoiriennes de milieu social privilégié interrogées par Gaid Corbineau sur leur lieu d'apprentissage du nouchi répondent « Ah, à l'école ! » - « Mais à l'école t'es pas sensé // » - « Mais justement + à l'école avec les amis » (et l'école ici c'est le lycée français d'Abidjan !) (Lafage 2002 : LIX)

- EDEMA, A.-B., 2006 : « L'*hindoubill* a-t-il été un laboratoire des particularismes lexicaux du français de Kinshasa ? », In *Le français en Afrique*, 21, 17-40.
- ÉQUIPE IFA, 1988, *Inventaire des particularités du français en Afrique noire*, Paris, ÉDICEF/AUPELF (2e édition).
- FÉRAL C. de, 1994 : « Appropriation du français dans le sud du Cameroun » , In *Langue française* 104, 1994, pp. 37-48.
- FÉRAL C. de, 2006 : « Étudier le camfranglais : recueil des données et transcription », In *Le Français en Afrique*, 21, 211-218
- FOSSO, 1999, « Le camfranglais : une praxéogénie complexe et iconoclaste », In Mendo Ze (éd.), 1999, *Le français langue camerounaise. Enjeux et défis pour la francophonie*, Paris, Publisud, pp.178-194.
- GERBAULT, J, CHIA, E., 1990 : « Les nouveaux parlers urbains : le cas de Yaoundé » In Gouaini, E., Thiam, N. (éds.), *Des Langues et des villes*, pp. 263-278.
- HARTER A.-F., 2007 : « Représentations autour d'un parler jeune : le camfranglais », In *Le français en Afrique*, 22.
- JÉRONIMIDIS A.; *Ngoma, the early years, 1948-1960 popular african music*, 1996
- KIEBLING, R. & M. MOUS. 2001. Urban Youth Languages in Africa. Paper presented at the conference on Language, Migration and the City, 22-24, November 2001. Bayreuth: University of Bayreuth.
- KOUADIO N'GUESSAN, J., 1990 : « Le nouchi abidjanais, naissance d'un argot ou mode linguistique passagère ? », In Gouaini, E., Thiam, N. (éds.), *Des Langues et des villes*, pp. 373-383.
- KOUADIO N'GUESSAN J., 2001 : « École et langues nationales en Côte-d'Ivoire : dispositions légales et recherches ». In Chaudenson, R. & L.-J. Calvet : *Les langues dans l'espace francophone : de la coexistence au partenariat*, Paris, L'Harmattan, 177-203.
- KOUADIO N'GUESSAN J., 2006 : « Le nouchi et les rapports dioula-français », In *Le français en Afrique*, 21, 177-192.
- KUBÉ S., 2005 : *La Francophonie vécue en Côte-d'Ivoire*, Paris, L'Harmattan.
- Lafage, S., 1991 : L'argot des jeunes ivoiriens, marque d'appropriation du français? In *Langue française* 90, 95-105.
- LAFAGE S., 1998 : « Hybridation et français des rues à Abidjan », In Queffélec A. : *Alternances codiques et français parlé en Afrique*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 279-291.
- LAFAGE S., 2002 : *Le lexique français de Côte-d'Ivoire. Appropriation et créativité*, In *Le français en Afrique*, 16 et 17.
- MASSOUMOU O., 2006 : « Les usages linguistiques à Brazzaville : La place du français », In *Le Français en Afrique*, 21, pp. 237-256.

- MBAH ONANA, 1997: « Le camfranglais, dialecte moderne du Cameroun, genèse et manifestations », Actes du colloque *Le regard de l'Autre : Afrique-Europe au XXe siècle*, Écritures (Revue du Département de Français, Université de Yaoundé I), VII, pp. 13-25.
- MENDO-ZE, G., 1999 : *Le français langue africaine. Enjeux et atouts pour la francophonie*, Paris, Publisud.
- MOUSSIROU-MOUYAMA A., & Th. de SAMIE, 1996 : « La situation linguistique du Gabon » In Robillard, D. de & M. Bénéamino : *Le français dans l'espace francophone*, Paris, Champion, II, 603-613.
- NGO-NGOK-GRAUX E., 2006 : « Les représentations du camfranglais chez les locuteurs de Douala et Yaoundé », In *Le français en Afrique*, 21, 219-227.
- NGUETCHUING-TIMNOU H., 2004 : *Le camfranglais. Approche morphosyntaxique*, mémoire de DEA, université de Provence.
- N'SIAL S., 1993 : *La francophonie au cœur de l'Afrique. Le français zairois*, Paris, ACCT-Didier érudition.
- N'SIAL, S., 1979 : *Recherche sur le métissage linguistique. Cas du français, du lingala et de l'indoubill au Zaïre*, Thèse de doctorat, inédit, université nationale du Zaïre, Campus de Lubumbashi, 2 vols.
- QUEFFÉLEC A. 1997 : *Le Français en Centrafrique. Lexique et société*, Vanves, ÉDICEF-AUPELF.
- QUEFFÉLEC A., à paraître : « Le camfranglais, un parler jeune en évolution : du résolecte au véhiculaire urbain », In Ledegen G. : *Les parlers jeunes. Terrains et normes diversifiés, Actes de la 8^e Table Ronde du Moufia (avril 2005, Université de la Réunion)*, Paris, L'Harmattan.
- OSSETTE E.A., « Caractères sociologiques de l'argot lingala », In *Des langues et des villes*, s.l., Actes du Colloque International organisé à Dakar, du 15 au 17 décembre 1990, p. 475-481.
- SESEP, N'SIAL (1979): *Recherches sur le métissage linguistique : cas du français, du lingala et de l'indoubill au Zaïre*, Thèse de doctorat, Université Nationale du Zaïre (Lubumbashi), 552 p.

6. Annexes

1. Corpus illustratif camfranglais

Extrait du corpus « business » transcrit par Nguetchuing-Timnou, 2004 :122-124
Corpus enregistré à micro visible au marché Mokolo à Yaoundé le 11.8.2003.

Profil des intervenants :

L1 : commerçant, 24 ans niveau d'études secondaires, bamiléké

L2 : commerçant, 30 ans niveau d'études universitaires, bamiléké

L3 : commerçant, 26 ans, niveau d'études secondaires, bamiléké

Protocole de transcription reposant sur trois niveaux :

- transcription phonétique entre crochets
- transcription de type « G.A.R.S. aménagé » en italiques
- glose interprétative permettant au profane de décrypter le sens du message.

L1 [gaspikmwanð:ð]

gars speak moi non

« gars, raconte moi, non »

L2 [wetzəkem + ləmuguəkem + vumit:enð:ð + ilatɛlkilvulɛynətribã:d + zɛa-
lɔ:rtemwəpəkiletəmugu + oliøkəaliberejitribã:d ++ λɛs + zɛlɛ + aliberejiwa:nkɔk]
*wait je came + le mougou est came + vous meetez non + il a tell qu'il voulait une
tree bandes + j'ai alors témoigné qu'il était mougou + au lieu que I libéré him tree
band ++ yes + je l'ai + I libéré him one coq.*

« attends que je vienne, le peureux est venu, vous voyez non, il a dit qu'il voulait
une chaussure à trois bandes, j'ai alors imaginé qu'il était bête, au lieu que je lui
donne une trois bandes, oui, je lui ai, je lui ai donné une chaussure de marque le
coq sportif. »

L3 [sa aaaaaaa ++ jugijiwa:nkɔk]

sa aaaaaaa ++ you give him one coq

« ça aaaaaa, tu lui as donné une chaussure le Coq sportif. »

L2 [ga:ailagrapavɛk]

gars aaaa il a grap avec

« gars, il est parti avec. »

L3 [lɔʃapilerəkem + imalɔ:rʃuomakɛ:t + ãkem:ãilabriŋdɔmã:n + zənənɔlɛpakə-
setɛlɛnyə + lɛnyəmðalɔ:rasdɔgimðdãtite]

le sharp il est recame + il m'a alors show au market + en camant il a bring deux man + je ne knowais pas que c'était les nyes + les nyes m'ont alors ask de give mon identité

« il est revenu très tôt le matin, il m'a alors montré au marché, en venant il a mené deux messieurs, je ne savais pas que c'était les policiers, les policiers m'ont alors demandé de donner ma carte d'identité. »

L3 [tyagipam]

tu as gipam

« tu as donné ? »

L2[wɛtkəzətətək + θãbidiŋaʃulatə:nalɔ:r + imagipãmøaskãsisetelatribã:d + mwazɛgãgãkøzənɛzametumləzãrədəʃuzla]

wait que je te talk + that binding a show la ten alors + il m'a give en me askant si c'était la tree band + moi j'ai gangan que je n'ai jamais toum le genre de shoes-là

« attends que je te raconte, le petit a alors sorti la tennis, il me l'a tendue en me demandant si c'était la trois bandes, moi j'ai nié en disant que je n'avais jamais venu ce genre de chaussures. »

2. Corpus illustratif nouchi.

Extrait d'un corpus transcrit par Ahua Mouchi Blaise (à paraître) « pour permettre aux lecteurs d'apprécier [s]es propositions pour l'écriture du nouchi, et pourquoi pas le parler lui-même ? La traduction est littérale ! »

- Aveu d'un Noussia

<Wêy, frêr-san cê coman ?

Tu vwa non, qan tu tchathe pa le nouchi, on te pran pour in zébré, in gnata. Qan tu marche drwa, on di tu ê in gahou, é il vé pran pour twa paé tu n'a pa les sianss...

In jour, dan mê gboungbrans, y'ê crwazé in Nouchi. Y'avê piêr sur monhan. Le môgô di si yé gué pa pour lwi, yé djigini pa, yé béhou pa. Y'ê di : « gninrin quéchia ? Y'a dra sur monhan, ye swi dan chêrchéman, lê pos vé mé dja, fo damé ! »

Il di : foorcé, y'ê qa mêtr dan son pwa. An-mêm-tan, y'ê bonbé bwa, y'ê daba là-là, dawon, épwi y'ê chié sur lwi, épwi y'ê pri foug. Cê conhan, sinon cê lê gnagas... Paé y'êtê zango péti, il voulê mé monmon. Ah, a-san-ayohi, monhan y'ê vanou ça épwi y'ê pri dan mon dévan...>

Traduction

"Ouais, cher ami, de quoi est-il question ?

Tu vois, quand tu ne parles pas le nouchi, on te prend pour un imbécile, un naïf. Quand tu marches droit, on se dit que tu es un naïf et l'on peut se jeter sur toi pour t'attaquer parce que tu ne te comportes pas comme eux...

Un jour, au cours de mes vagabondages (débrouillardises), j'ai rencontré un Nouchi. J'avais beaucoup d'argent sur moi. Le bonhomme me dit que si je ne lui en donne pas, il ne me laisserait pas partir, je ne m'en irais pas. J'ai lui demandé : « mon ami, qu'il y a-t-il ? J'ai un problème, je suis poursuivi par la police, elle va m'abattre, laisse tomber ! » Il m'oblige de lui passer de l'argent. Aussitôt, j'ai ramassé un morceau de bois, je l'ai assommé de ce côté là, à terre ; je l'ai abandonné et j'ai disparu. C'est de cette façon qu'il faut se comporter, sinon il faut s'apprêter pour le combat... Parce que j'étais bien habillé, il voulait m'agresser. Ah, sans peur, je l'ai évanoui et j'ai continué ma route... "